# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 24 avril 2018 - 8 Chaâbane 1439 - N° 1896 - 5e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€


MÉTÉO

26° : ALGER
35° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FMI-PAYS ARABES

**Raouya prend part à la réunion des ministres arabes des Finances avec Christine Lagarde**

P. 6

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

**Le ministre des Finances rencontre à Washington la communauté d'affaires américaine**

P. 6

ALGÉRIE-GRÈCE

**Messahel reçoit le vice-ministre grec des AE**

P. 6

DÉBUT, HIER, DES TRAVAUX DES ASSISES NATIONALES DE L'AGRICULTURE

# Le Président Bouteflika appelle au développement des industries agroalimentaires

*Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier au développement des industries agroalimentaires et à la promotion des exportations agricoles. Dans un message lu en son nom par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, le Président Bouteflika a assuré qu'en dépit des mesures initiées par l'Etat pour réguler le marché de certains produits, «l'amélioration de notre produit agricole nécessite aujourd'hui une plus forte participation des industries agroalimentaires à l'exploitation de notre produit agricole afin de couvrir les besoins du marché local, d'une part, et d'offrir des débouchés au produit agricole, d'autre part».*

P. p 4-5

CRASH DE L'AVION MILITAIRE:

**Gaïd Salah salue la *«profonde solidarité»* du peuple algérien**

P. 3

APN

**Un projet de loi pour consacrer Yennayer fête nationale et journée chômée et payée**

*Le projet de loi modifiant et complétant la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales, qui sera présenté aujourd'hui à l'APN, a pour but de consacrer, jour de l'an Amazigh «Amenzu n Yennayer», correspondant au 12 janvier de chaque année, «fête nationale et journée chômée et payée».*

P. 3

SANTÉ

CANICULE :

**Ce qu'il faut manger pour résister à la chaleur**

P.p 12-13

FOOTBALL

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉE) :

**MCO-CSC à l'affiche**

AGO DE LA FAF :

**Adoption des bilans moral et financier 2017**

P. 21

TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE :

**Près de 50 millions d'abonnés enregistrés en 2017**

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset**

P. 24

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

## Conférence sur la lutte contre la violence dans les stades

Le Forum de la Sûreté nationale, abrite ce matin à partir de 8h30 à l'Ecole supérieure de police, Ali-Tounsi de Châteauneuf, une conférence consacrée aux efforts déployés par la Sûreté nationale pour lutter contre la violence dans les stades, animée par les Directeurs de la Sécurité publique et de la police judiciaire.

## Horaire des prières

Mardi 8 Chaâbane 1439

| | |
|---|---|
| Fajr | 04:19 |
| Dohr | 12:46 |
| Asr | 16:31 |
| Maghreb | 19:35 |
| Isha | 21:02 |

RESSOURCES EN EAU

## Necib sur les chantiers de la capitale

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger.

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Mme Zerouati à El Bayadh

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Bayadh.

CONSEIL DE LA NATION

## Reprise des travaux en séances plénières dimanche 29 avril

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a présidé, hier, une réunion du bureau du Conseil et décidé de la reprise de ses séances plénières à partir de dimanche 29 avril en cours pour présenter et débattre du texte modifiant et complétant l'ordonnance N155-66 portant code de procédure pénale, avant d'écouter la réponse du ministre de la Justice, Garde des sceaux, a indiqué un communiqué du Conseil.

CE MATIN AU SIÈGE DU FFS

## Conférence de presse

L'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), animera une conférence de rpesse ce matin à partir de 11h au siège national du parti, sis 56 avenue Souidani Boudjemaa, El Mouradia Alger.

CNAS

## Formation au profit des journalistes

La Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), organise ce matin à partir de 9hau Centre familial de Ben Aknoun, la 5e session de formation au profit des journalistes sous le thème «Les médias, notre partenaire et notre soutien».

ANNABA

## Salon international du tourisme

Sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la ville d'Annaba, abrite la 2e édition du Salon international du tourisme, omra et équipement de l'hôtellerie.

## Météo

| | Max | Min |
|---|---|---|
| Alger | 29° | 16° |
| Oran | 24° | 14° |
| Annaba | 25° | 17° |
| Béjaïa | 25° | 16° |
| Tamanrasset | 36° | 21° |

MUSÉE DU BARDO

## Ateliers pédagogiques pour enfants

Dans le cadre du mois du patrimoine, le musée public national du Bardo, organise cet après-midi à partir de 14h, des ateliers de lecture, de tatouage (symboles traditionnels) ainsi qu'une visite au laboratoire du musée, au profit des enfants.

## Ooredoo partenaire de la Conférence internationale sur l'enseignement de l'Education islamique

Ooredoo participe, en tant que partenaire, à la Conférence internationale sur l'enseignement de l'Education islamique sous le thème « L'Enseignement de l'Education islamique dans les établissements scolaires : réalité et perspectives » qui se tient du 23 au 24 avril 2018 à Alger. Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, cette conférence est organisée par le Haut Conseil Islamique (HCI) en coordination avec les ministères de l'Education nationale, des Affaires religieuses et des Wakfs, et de la Culture ainsi que le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC). Ce rendez-vous international regroupe des universitaires, des académiciens, des chercheurs, des spécialistes en sciences islamiques et des inspecteurs de l'éducation venant d'une quinzaine de pays. Par son soutien à cette conférence, Ooredoo confirme son implication dans la réussite des événements internationaux qu'abrite l'Algérie.

VENDREDI À L'HÔTEL SHERATON

## 9e Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique

La Société algérienne d'asthmologie, d'allergologie et d'immunologie clinique (SAAIC), organise vendredi 27 avril à partir de 10h à l'hôtel Sheraton Club des Pins, Alger, la 9ème édition du congrès Euro-Africain d'allergologie et d'immunologie clinique. Parmi les thèmes qui seront abordés, les déficits immunitaires chez l'enfant, les allergies oculaires, la place actuelle de l'immunothérapie, les dermatoses allergiques, les allergies professionnelles, les allergies aux scorpions et la prise en charge des allergies alimentaires (adultes et enfants).

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

## Rencontre avec le romancier Samir Kacimi

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi de 14h à 16h, à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre-débat sur «Le roman algérien en langue arabe : reflet de quelle société ?», animée par M. Samir Kacimi, romancier.

CENTRE CULTUREL DE HUSSEIN DEY

## Formation sur le développement humain

L'Association «Chabab El Mostakbel Dar El Beida», organise cet après-midi à partir de 13h au centre culturel Mohamed Aïssa Messaoudi de Hussein Dey, une formation sur le développement humain sous le thème «Soulever le trac des examens pour élever les résultat de succès». Cette formation sera assurée par, M. Yahya Lâaroussi, formateur en développement humain.

## CRASH DE L'AVION MILITAIRE :
# Gaïd Salah salue la «profonde solidarité» du peuple algérien

**Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a salué, hier à Oran, la «profonde solidarité» exprimée par le peuple algérien, avec sa «coutumière spontanéité», envers les familles des martyrs du devoir national morts dans le crash de l'avion militaire de transport survenu le 11 avril dernier à Boufarik (wilaya de Blida), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).**

Au second jour de sa visite à la 2ème Région militaire, Gaïd Salah, accompagné du général-major Saïd Bey, commandant de la Région, a inspecté quelques unités et rencontré les états-majors, les cadres et les personnels de la Région, au siège du Commandement, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée à toutes les unités via visioconférence. A l'entame de cette rencontre, le général de corps d'armée a observé, aux côtés de l'ensemble des personnels de la Région, une minute de silence et récité la Fatiha du Saint Coran en hommage aux martyrs du devoir national qui ont rendu l'âme dans le tragique crash de l'avion militaire. Après avoir rendu hommage à ces martyrs du devoir national qui s'apprêtaient à rejoindre leurs unités pour s'acquitter de leurs nobles missions et défendre la sécurité et l'intégrité de leur pays, le chef d'état-major de l'ANP a noté qu'il se devait, en cette conjoncture difficile, interrompre la visite de travail et d'inspection qu'il effectuait à la 2ème Région militaire, pour «constater les conséquences de cet incident tragique et dispenser les instructions afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour une prise en charge immédiate des martyrs et porter aide et assistance à leurs familles sur tous les plans, matériel et moral». «J'ai ainsi instruit les commandants de Régions afin de prendre en charge l'organisation des funérailles solennelles à la hauteur de la mémoire des martyrs et de la réputation de l'Armée nationale populaire», a-t-il dit. «Autant nous étions affligés par la perte d'une multitude de nos vaillants enfants, une perte qui nous a énormément attristés, le grand soulèvement du peuple algérien fier et orgueilleux, dont les voix se sont élevées à travers les quatre recoins du pays, par des marques de consolation et de prière et des messages de compassion et d'une solidarité absolue avec les familles des martyrs et avec tous les éléments de l'Armée nationale populaire, fut un soutien inestimable et un gage d'affection et de gratitude, qui témoigne des valeurs suprêmes et nobles de ce grand peuple et l'ancrage des bonnes vertus dans sa conscience collective», s'est félicité Gaïd Salah. Le général de corps d'armée a souligné que «les bonnes paroles de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, contenues dans le message de condoléances adressé au peuple algérien en cette terrible épreuve, portant son entière compassion envers les familles des martyrs du devoir national et les éléments de l'Armée nationale populaire, nous ont profondément touchés et toutes les familles des martyrs».

Le chef d'état-major de l'ANP a tenu, à cette occasion, à exprimer «les marques de profond remerciement et de reconnaissance envers ce grand peuple, avec toute la considération pour cette compassion sans égale», confirmant que «cette épreuve sera, avec l'aide d'Allah, une forte motivation qui nous incitera davantage, au sein de l'Armée nationale populaire, à aller de l'avant avec constance, afin de consolider les assises de l'unité nationale et préserver les constantes de la sécurité et la stabilité de notre chère patrie».

Gaïd Salah a ajouté que «cette immense tragédie rassemble les cœurs des Algériens et unit leurs rangs, renforçant les liens solides entre l'Armée et la Nation et affirmant une fois encore que la société algérienne se tient debout et unie face aux adversités et aux épreuves, comme l'ont fait ses vaillants ancêtres durant la Glorieuse Révolution de Libération».

De leur côté, les personnels de la 2e Région militaire «ont voulu réitérer leur immuable sympathie avec les familles de leurs collègues, martyrs du devoir national tout en confirmant leur engagement à demeurer fidèles à leur serment et à défendre leur patrie, quel que soit le sacrifice, au service de l'Algérie et de son peuple».

## M.BEDOUI L'A AFFIRMÉ À BATNA :
# «Les préparatifs sont en cours pour la réorganisation administrative et la création de wilayas déléguées dans les Hauts-Plateaux»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé dimanche soir à Batna que «les préparatifs sont en cours pour la réorganisation administrative et la création de wilayas déléguées dans les Hauts-Plateaux».

Au cours de sa rencontre avec les cadres de la wilaya, les élus et les représentants de la société civile, à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa, à l'issue de deux jours de visite dans cette wilaya, le ministre a indiqué que «ces préparatifs constituent une étape dans la concrétisation de ce grand projet et ce conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika». Le ministre, soulignant que la première étape de cette orientation a été concrétisée pour les wilayas du Sud du pays qui totalisent dix wilayas déléguées, a affirmé que son département ministériel «s'emploie à accompagner progressivement ces wilayas déléguées pour accéder plus tard au statut de wilayas à part entière».

«Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait mis l'accent sur la question de la création des wilayas déléguées dans les Hauts plateaux» a encore indiqué M. Bedoui considérant que la région des Aurès est concernée par cette étape. S'agissant de la relance du Fonds des Hauts plateaux, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué que «le gouvernement s'emploie pour que la priorité des priorités de ce fonds soit donnée à la relance des projets considérés comme stratégiques dans la région».

M. Bedoui qui a souligné l'importance de l'investissement pour dynamiser le développement et le nécessaire accompagnement des investisseurs créateurs de richesse, a précisé que «le gouvernement a engagé des moyens importants pour la création des zones industrielles et d'activités et la mobilisation du foncier industriel « indiquant que «la wilaya de Batna était leader dans ce domaine».

Le ministre a eu à écouter les préoccupations des citoyens, des notables et des moudjahidine de la région qui ont honoré et souligné leur appui «pour le président de la République dans ses efforts dans le développement et la sécurité et la stabilité».

## PROJET DE LOI RELATIF À LA SANTÉ :
# Création d'une Agence nationale des produits pharmaceutiques

Une Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) assurant une mission de service public en matière d'enregistrement, d'homologation et de contrôle des produits pharmaceutiques est créée en vertu du projet de loi relatif à la santé, en débat à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les article 233 et 234 de ce projet de loi énoncent que l'Agence qui est «un établissement public à gestion spécifique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placée sous tutelle du ministère chargé de la santé», assure notamment «une mission de service public en matière d'enregistrement, d'homologation et de contrôle des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine».

Il est prévu aussi la création auprès de cette agence d'«un comité économique intersectoriel des médicaments ayant pour mission principale de fixer les prix des médicaments à enregistrement», selon les dispositions de l'article 243.

Dans le même sillage, l'article 239 stipule que «tout produit pharmaceutique et dispositif médical prêt à l'emploi, fabriqué industriellement, importé ou exporté doit faire l'objet, avant sa mise sur le marché, d'une décision d'enregistrement ou d'homologation délivrée par l'ANPP (...) après avis de la commission d'enregistrement des médicaments, créée auprès de cette agence».

La création de cette agence vient ainsi en appui à la mission de l'Etat qui veille à la disponibilité des produits pharmaceutiques. A cet effet, l'article 216 stipule que «l'Etat veille à la disponibilité des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux et garantit l'accès aux produis et dispositifs médicaux essentiels en tout temps et en tout lieu du territoire national». Le même article énonce que Etat «veille au respect des exigences d'efficacité», de sécurité et de qualité» en matière de fabrication, importation, d'exportation, de distribution et de dispensation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

L'Etat veille aussi «au bon usage du médicament, notamment par la rationalité de la prescription et la promotion du médicament».

Dans son article 217, il est encore précisé que «l'Etat soutient à travers des mesures incitatives, la production nationale et encourage la recherche et le développement pharmaceutiques, notamment par la promotion de l'investissement dans ce domaine».

Dans son chapitre relatif aux établissements pharmaceutiques, le présent projet stipule dans l'article 226 que l'établissement pharmaceutique est une société organisée selon les formes prévues par le Code du commerce, dont la direction technique est sous la responsabilité d'un ou plusieurs pharmaciens remplissant les conditions de qualification professionnelles, soulignant en outre que les établissements pharmaceutiques sont des établissements de «fabrication, d'importation, d'exportation et de distribution en gros des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine» (article 227).

Par ailleurs, l'article 256 souligne que «les établissements de santé, publics et privés, sont tenus de disposer d'une pharmacie hospitalière, réservée à l'usage des malades traités dans ces établissements», alors que l'article 259 énonce que «la pharmacie d'officine est établissement affecté à la dispensation au détail des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux ainsi qu'à l'exécution des préparations magistrales et officinales».

## APN :
# Un projet de loi pour consacrer Yennayer fête nationale et journée chômée et payée

Le projet de loi modifiant et complétant la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales, qui sera présenté aujourd'hui à l'APN, a pour but de consacrer, jour de l'an Amazigh «Amenzu n Yennayer», correspondant au 12 janvier de chaque année, «fête nationale et journée chômée et payée».

Selon l'exposé du motif, le projet de texte intervient en application des orientations du président de la République, données lors de la réunion du Conseil des ministres, le 27 décembre 2017, au cours de laquelle il a rappelé que «la Constitution, révisée en mars 2016, a définitivement scellé l'approbation par le peuple algérien tout entier de tamazight, comme langue nationale et officielle, et comme ciment supplémentaire de son unité nationale, en même temps que la Nation a mandaté l'Etat pour sa promotion et son développement et ce, conformément aux dispositions de la Constitution». Le projet de loi s'inscrit également dans le cadre du «renforcement de l'identité nationale dans sa triple composante islamique, arabe et amazighe et de la réconciliation nationale», précise le même exposé.

L'objectif étant de «consolider l'unité nationale autour de l'histoire de l'Algérie, de son identité et de ses propres spirituelles et civilisationnelles». La célébration du 1er yennayer de chaque année, renforcera ainsi, selon l'exposé des motifs «notre attachement indéfectible et notre lien permanent avec notre civilisation et notre histoire amazighe, dont le calendrier commence en l'an 950 avant Jésus Christ, qui coïncide cette année avec l'an 2968, correspondant à l'année grégorienne 2018».

Il est précisé également que cette date restera au fil des années «un évènement qui rappelle aux générations futures les gloires et l'héroïsme de leurs ancêtres et leur lutte pour la liberté, la dignité et l'émancipation». L'article 4 de la Constitution stipule, rappelle-t-on, que «tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national». Le même article stipule aussi qu'«il est créé une Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du président de la République».

**APS**

DÉBUT DES TRAVAUX DES ASSISES NATIONALES DE L'AGRICULTURE

# Le Président Bouteflika appelle au développement des industries agroalimentaires

Les travaux des Assises nationales de l'agriculture ont débuté hier à Alger en présence de plusieurs ministres, hauts responsables de l'Etat ainsi que des principaux acteurs du secteur de l'agriculture et de la pêche.
Organisées par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, sous le haut patronage du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ces assises se tiennent sous le thème: «l'agriculture au service de la souveraineté nationale».
Cette rencontre réunit prés de 6.000 participants dont des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, opérateurs économiques, investisseurs et porteurs de projets, ainsi que les représentants des différents secteurs et organismes (finances, ressources en eau, industrie et mines, commerce, banques, assurances, centres de recherches et partenaires sociaux) ainsi que des organisations patronales et institutions internationales.
L'objectif visé, à travers ces assises, est de faire avancer la réflexion avec l'ensemble des partenaires et intervenants autour de thématiques qui revêtent une grande importance dans la politique agricole, rurale et de la pêche.
Neuf ateliers ont été consacrés pour débattre des questions liées au foncier agricole, la ressource hydrique, la valorisation des produits agricoles et l'agroalimentaire, l'exportation des produits agricoles, la formation et l'innovation, l'organisation professionnelle et interprofessionnelle, le financement et les investissements agricoles et agroalimentaires, le développement rural et l'économie forestière, ainsi que le développement de la pêche et l'aquaculture.
Les recommandations de ces ateliers permettront de mieux cibler les perspectives de développement à engager par le secteur en vue d'une contribution accrue dans la diversification de l'économie nationale et une croissance durable des activités de l'agriculture, des forêts et de la pêche et l'aquaculture.

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier au développement des industries agroalimentaires et à la promotion des exportations agricoles.

Dans un message lu en son nom par le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh, le Président Bouteflika a assuré qu'en dépit des mesures initiées par l'Etat pour réguler le marché de certains produits, «l'amélioration de notre produit agricole nécessite aujourd'hui une plus forte participation des industries agroalimentaires à l'exploitation de notre produit agricole afin de couvrir les besoins du marché local, d'une part, et d'offrir des débouchés au produit agricole, d'autre part».

Le Chef de l'Etat a appelé, dans le même contexte, «les hommes d'affaires et les investisseurs à un plus grand intérêt pour la promotion des exportations agricoles», relevant, à ce titre, que «l'exportation est une activité à part entière nécessitant des capacités et des compétences complétant le travail des agricultures et contribuant à la préservation des équilibres financiers extérieurs».

Pour le Président Bouteflika, ces observations visent à consolider l'intégration de l'économie nationale, soulignant que l'agriculture «a grandement besoin» de cette intégration.

«Cette complémentarité entre les différents secteurs de l'économie nationale est à même d'assurer un environnement incitatif pour l'agriculture dans notre pays, un environnement exploitant davantage le potentiel de nos terres immenses et qui élève le rang social des travailleurs et travailleuses ruraux et de l'agriculture en général», a-t-il ajouté.

Assurant son attachement au soutien de l'Etat par toutes ses capacités à l'activité agricole, le Président Bouteflika a réitéré la nécessité de poursuivre le programme de soutien de l'Etat au secteur agricole dans toutes ses composantes qu'il a annoncé en 2009 en dépit des contraintes financières actuelles.

Pour le Président Bouteflika, ce soutien constitue «une reconnaissance constante de l'Algérie envers ses zones rurales et ses agriculteurs qui ont tant apporté à ce pays chaque fois qu'il est confronté à des difficultés ou à des défis» et «un investissement rentable par notre pays dans un secteur économique vital, fructueux et prometteur en même temps».

### La production agricole passée de 360 à 3.000 milliards de DA entre 2000 et 2016

Pour rappel, en 2016, la production agricole a représenté près de 3.000 milliards DA contre près de 360 milliards DA en 2000, une hausse qui a contribué à l'augmentation de la part du secteur agricole dans le Produit intérieur brut (PIB), passant de 8% en 2000 à 12% en 2016, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture.

Cette augmentation sensible de la production agricole exige toutefois le renforcement des capacités nationales dans les secteurs de la transformation, la conservation et le stockage pour valoriser le produit agricole,

et ce, à travers davantage d'investissements dans les industries agroalimentaires.

Les industries agroalimentaires représentent, selon l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI), 16% des investissements enregistrés en 2016 et 2017.

## «Vieillissement inquiétant des agriculteurs»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a déploré hier dans son message aux Assises nationales de l'agriculture «le désintérêt des jeunes pour l'activité agricole et le recours insuffisant aux moyens techniques garantis par l'Etat».

Dans son message lu en son nom par le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, le Chef de l'Etat a noté avec inquiétude le phénomène du vieillissement dans le milieu agricole et a ainsi appelé à encourager les jeunes «à s'intéresser davantage à cette activité lucrative pour les agriculteurs et capitale pour nous tous».

Dans ce sens, il a appelé à promouvoir la formation dans le domaine de l'agriculture et ses filières dans les différents cycles du système universitaire et de la formation, et à soutenir l'emploi de jeunes et à orienter leurs efforts vers le secteur agricole.

Pour rappel, depuis 2011, l'Etat a octroyé plus de 20.000 actes de concessions des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat.

Le ministère de l'Agriculture a recensé, à ce jour, 2 millions d'hectares de terres agricoles non exploitées, soit 33% de la superficie totale des terres agricoles estimées à 8 millions d'hectares.

A ce propos, le ministre de l'Agriculture, Abdelkader Bouazghi, avait affirmé récemment que conformément aux orientations du président de la République, l'Etat ne ménagera aucun effort pour la récupération de «chaque mètre carré» de terres agricoles non exploitées et qui avaient été attribuées au début des années 80 à des opérateurs privés.

Actuellement, des commissions sillonnent les différentes wilayas du pays afin de recenser les terres non exploitées et les récupérer en appliquant la loi, avait fait savoir le ministre, faisant état de la récupération de 300.000 hectares de terres agricoles non exploitées.

## «Moderniser l'irrigation et structurer l'économie agricole»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier à recourir à grande échelle aux techniques modernes en matière d'irrigation agricole et à remédier à la faible structuration de l'économie agricole.

«L'économie agricole souffre d'une faible structuration qui expose cette activité fondamentale à la spéculation», a souligné le Chef de l'Etat, dans un message lu en son nom par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, à l'occasion des Assises nationales de l'agriculture.

Ce problème «doit interpeller les acteurs de ce secteur pour accorder davantage d'intérêt à leurs cadres, notamment aux chambres et associations professionnelles, afin de préserver leurs intérêts et permettre à notre société de bénéficier de l'effort des agriculteurs et du fruit de leur labeur», a-t-il insisté.

Concernant l'irrigation, le président a déploré que l'agriculture demeurait largement tributaire de la pluviométrie en dépit de la réalisation de nombreux barrages.

Il a ainsi recommandé le recours à grande échelle aux techniques modernes en matière d'irrigation et d'économie d'eau.

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture, du développement local et de la pêche avait avancé que les superficies irriguées à travers le territoire national passeront à 2 millions d'hectares vers la fin de l'année 2018 contre 1,3 million d'hectares actuellement.

Cette stratégie vise à accroître la production des différentes récoltes à l'échelle nationale, notamment des légumineuses, des fruits et légumes. Le pays compte actuellement 80 barrages opérationnels dont 4 réceptionnés en 2017, tandis que 5 autres sont en cours de réalisation pour être réceptionnés à l'horizon 2021. Ce qui permettra d'augmenter les capacités de stockage à 9 milliards m3.

Selon le ministère des Ressources en eau, il est prévu de réaliser un programme d'un (1) million d'hectares supplémentaire des superficies agricoles irriguées, sachant que 184.000 hectares dédiés à l'exploitation ont été aménagés et réceptionnés jusqu'en mars 2018.

Les travaux se poursuivent sur 225.000 hectares, tout en achevant les procédures de lancement de projets d'irrigation de 100.000 hectares.

### Evolution de la production des filières agricoles sur la période 2014-2017

Voici les principaux chiffres-clés de la production agricole par filière sur la période 2014-2017 (Source : ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche):

**==Filière Céréales=**
La production des céréales a été de 34.702.170 quintaux (qx) en 2017 contre 34.321.237 qx en 2016 et 34.321.780 qx en 2014.
Le taux de croissance pour la période 2014-2017 a été de 19%.

**==Filière Dattes==**
La production des dattes a été de 10.585.587 qx en 2017 contre 10.295.957 qx en 2016 et 9.343.772 qx en 2014.
Le taux de croissance pour la période 2014-2017 a été de 9%.

**==Filière Maraîchage==**
La production a été de 129.973.372 qx en 2017 contre 131.039.472 qx en 2016 et 122.977.470 qx en 2014.
Le taux de croissance pour la période 2014-2017 a été de 10%.

**==Filière Pomme de terre==**
La production a été de 46.064.024 qx en 2017 contre 47.826.896 qx en 2016 et 46.735.155 qx en 2014.
Le taux de croissance pour la période 2014-2017 a été de 9,4%.

**==Filière Tomate industrielle==**
La production a été de 12.097.326 qx en 2017 contre 12.354.980 qx en 2016 et 930.475 quintaux en 2014.
Le taux de croissance pour la période 2014-2017 a été de 21,3%.

**==Filière Viande rouge==**

La production a été de 5.439.024 qx en 2017 contre 5.377.548 qx en 2016 et 4.862.903 qx en 2014.
Le taux de croissance pour la période 2014-2017 a été de 4,8%.

**==Filière Viande blanche==**
La production a été de 5.298.067 qx en 2017 contre 5.154.350 qx en 2016 et 4.634.522 qx en 2014.
Le taux de croissance pour la période 2014-2017 a été de 8,7%.

**==Filière Lait==**
La production a été de 3.521.210.000 litres en 2017 contre 3.597.017.000 litres en 2016 et 3.548.825.000 litres en 2014.
Le taux de croissance pour la période 2014-2017 a été de 5.5%.

# Message du Président Bouteflika (Texte intégral)

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé, hier, un message à l'occasion des Assises nationales de l'agriculture, dont voici la traduction du texte intégral.

**«Mesdames, Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous, communauté des agriculteurs participant à ces Assises aux côtés d'une pléiade d'experts et de compétences nationales.

Comment en serait-il autrement alors que notre campagne a été, au fil des siècles, le creuset de toutes les mobilisations nationales depuis l'opposition aux envahisseurs jusqu'à la glorieuse Révolution du 1er Novembre en passant par les mouvements de résistance contre le colonialisme français.

Parler de la campagne et de l'agriculture dans notre pays ne peut être limité au seul aspect économique.

C'est, en effet, une occasion de réaffirmer la reconnaissance de l'Algérie, peuple et Gouvernement, envers la campagne et ses honorables familles qui ont porté la Révolution à bras le corps, renforcé ses rangs et enduré avec courage la répression du colonialisme barbare pour la patrie et la liberté.

Cette même campagne qui a souffert également des affres du terrorisme abject et des épreuves de la tragédie nationale.

**Mesdames, Messieurs,**

Partant de cette reconnaissance et de l'intérêt de l'Etat pour nos campagnes et notre agriculture, l'Algérie indépendante a fait de ce dossier l'une de ses priorités fondamentales pour le recouvrement de la souveraineté nationale sur son territoire et l'appui au fellah dans ses efforts et sa contribution à la relance économique du pays.

Il est vrai que le secteur de l'agriculture a énormément pâti de la crise qu'a traversée l'Algérie deux décennies en arrière, les difficultés financières ayant contraint l'Etat à se désengager de l'activité agricole sans qu'une alternative suffisante ne soit mise en place.

Des difficultés exacerbées par les affres du terrorisme abject et les souffrances engendrées par la tragédie nationale, dont la désertion des campagnes.

Mais, Dieu merci, l'Algérie a pu, après toutes ces épreuves, recouvrer sa stabilité grâce à la concorde civile et à la réconciliation nationale, et elle a su se mobiliser pour mener à bien la reconstruction nationale dans tous les domaines, y compris le secteur névralgique de l'agriculture et du développement rural.

Mesdames, Messieurs,

J'ai veillé, depuis mon investiture à la magistrature suprême dont m'a honoré le vaillant peuple algérien, à placer le secteur de l'agriculture et du développement rural au cœur des priorités de l'Etat.

Aussi, avons-nous mis en place, en 2000, un plan national de développement agricole visant à encadrer le renouveau agricole et à relancer le secteur en encourageant les agriculteurs et en mettant à contribution les initiatives privées à travers la mise en valeur des terres et l'investissement.

Cet intérêt de l'Etat pour la campagne s'est traduit par l'allègement des charges sur les exploitations agricoles collectives, la mobilisation du soutien et des mesures incitatives en faveur de l'activité agricole dans les différentes régions et à la plupart des créneaux, de l'élevage à la céréaliculture en passant par la conservation des forêts ainsi que la redynamisation de l'activité halieutique.

L'effort de l'Etat envers le secteur de l'agriculture s'est consolidée par la révision des lois et règlements en vigueur.

En effet, la loi d'orientation agricole et le texte définissant les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat ont donné une impulsion significative à l'activité agricole en garantissant les droits des propriétaires d'exploitations collectives et en mettant en place des jalons clairs pour favoriser l'investissement dans le domaine de l'agriculture.

En couronnement de cet encadrement et de l'intérêt porté par les pouvoirs publics, j'avais annoncé, lors de notre rencontre début 2009, un programme de soutien financier de l'Etat à toutes les filières de l'économie agricole ainsi qu'au développement rural.

Mesdames, Messieurs,

En m'adressant à vous aujourd'hui, je me réjouis des avancées réalisées par l'Algérie, grâce à vous tous, en matière de développement agricole, même si ces accomplissements nécessitent encore davantage d'efforts afin de parvenir à garantir la sécurité alimentaire à notre peuple et à augmenter l'apport de l'agriculture à la croissance nationale et à la diversification de l'économie.

Les résultats enregistrés par le secteur de l'agriculture sont louables compte tenu des difficultés et des entraves entourant cette activité.

En effet, l'agriculture demeure largement tributaire de la pluviométrie en dépit de l'effort consenti par l'Etat pour la construction de barrages, et ce, parce que notre pays est confronté aux changements climatiques et que l'activité agricole nécessite le recours à grande échelle aux techniques modernes en matière d'irrigation et d'économie d'eau.

Par ailleurs, l'économie agricole souffre d'une faible structuration qui expose cette activité fondamentale à la spéculation.

Un problème qui doit interpeller et le secteur et ses acteurs pour accorder davantage d'intérêt à leurs cadres, notamment aux chambres et associations professionnelles afin de préserver leurs intérêts et permettre à notre société de bénéficier de l'effort des agriculteurs et du fruit de leur labeur.

A ces lacunes, s'ajoutent le désintérêt des jeunes pour l'activité agricole et le recours insuffisant aux moyens techniques garantis par l'Etat.

Oui, nous notons avec inquiétude le phénomène du vieillissement dans le milieu agricole, et c'est pourquoi nous exhortons nos jeunes à s'intéresser davantage à cette activité lucrative pour les agriculteurs et capitale pour nous tous, en tant que peuple et en tant que pays.

A ce propos, j'appelle l'ensemble des concernés dans l'Etat à promouvoir la formation dans le domaine de l'agriculture et ses filières dans les différents cycles de notre système universitaire et de formation. J'appelle également les instances en charge du soutien à l'emploi de jeunes à orienter leurs efforts vers le secteur agricole. J'exhorte aussi notre système bancaire à encourager les exploitations agricoles et les investisseurs dans ce secteur à l'acquisition des moyens modernes, qu'ils soient mécaniques ou à caractère utilitaire.

En évoquant l'agriculture et l'évaluation de sa performance, nous ne devons pas oublier les soucis de l'agriculteur quant à un marché stable et profitable à ses produits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Il est vrai que l'Etat a initié des mesures pour réguler le marché de certains produits.

Néanmoins, l'amélioration de notre produit agricole nécessite aujourd'hui une plus forte participation des industries agroalimentaires à l'exploitation de notre produit agricole afin de couvrir les besoins du marché local, d'une part, et offrir des débouchés au produit agricole, d'autre part.

J'exhorte, à ce titre, les hommes d'affaires et les investisseurs à un plus grand intérêt pour la promotion de nos exportations agricoles.

L'exportation qui, faut-t-il le rappeler, est une activité à part entière nécessitant des capacités et des compétences complémentant le travail des agricultures et contribuant à la préservation des équilibres financiers extérieurs.

Mesdames, messieurs,

A travers ces observations que j'ai jugé opportun de partager avec vous en cette occasion, j'aspire à consolider l'intégration de l'économie nationale, une intégration dont l'agriculture est partie intégrante et dont elle a grandement besoin.

Cette complémentarité entre les différents secteurs de l'économie nationale est à même d'assurer un environnement incitatif pour l'agriculture dans notre pays, un environnement exploitant davantage le potentiel de nos terres immenses et qui élève le rang social des travailleurs et travailleuses ruraux et de l'agriculture en général.

Je veillerai, dans ce sens, à ce que l'Etat soutienne, par toutes ses capacités, l'activité agricole afin de la propulser vers plus de progrès.

Il me plaît, à ce propos, de vous réitérer la nécessite de poursuivre le programme de soutien de l'Etat au secteur agricole dans toutes ses composantes, un programme que je vous ai annoncé en 2009 et que le Gouvernement s'emploiera à continuer sa mise en œuvre en dépit des contraintes financières actuelles.

Ce soutien constitue, en effet, une reconnaissance constante de l'Algérie envers ses zones rurales et ses agriculteurs qui ont tant apporté à ce pays chaque fois qu'il est confronté à des difficultés ou à des défis.

Ce soutien est également un investissement rentable par notre pays dans un secteur économique vital, fructueux et prometteur en même temps.

Un secteur vital que nous avons œuvré à consolider pour assurer notre sécurité alimentaire, qui exige de nous davantage d'efforts et d'efficacité.

C'est un secteur rentable également de par l'énorme potentiel d'emploi noble qu'il offre à nos jeunes et sa contribution à l'amélioration des conditions de vie dans nos campagnes.

Prometteur il l'est aussi par sa grande contribution à la diversification de nos exportations partant de l'immensité de nos terres et de la variété de leurs produits agricoles. Ainsi et au regard de toute l'importance que représente le secteur agricole, j'appelle le Gouvernement à prendre en charge les précieuses recommandations qui sanctionneront, par l'aide de Dieu, les travaux de votre rencontre. En conclusion, je tiens à souhaiter le plein succès à vos assises au service du développement de notre paysÉ et la consécration de l'Algérie de la fierté et de la dignité à travers toutes ses contrées.

## Premier texte législatif visant à garantir la sécurité alimentaire du pays

La loi portant orientation agricole, promulguée en 2008, constitue le premier texte juridique d'orientation qu'ait connu le secteur depuis l'indépendance, visant à asseoir les bases garantissant la sécurité alimentaire du pays et à renforcer la place de l`agriculture dans l`économie nationale.

Il est venu également doter le secteur agricole d'un cadre juridique pour protéger les terres agricoles et leur vocation, assurer le développement agricole à long terme, améliorer et libérer les initiatives dans ce secteur.

Le texte tend en outre à préserver les ressources naturelles, notamment l'eau et les terres, à moderniser les exploitations agricoles, à professionnaliser l'activité agricole, étant donné que les dispositions contenues dans cette loi prévoient le renforcement des établissements techniques et leur rapprochement des agriculteurs.

Il tend également à assurer le développement durable et cohérent du secteur et des zones rurales à travers «la consécration du principe de la concession, en tant que mode unique d'exploitation des terres agricoles, relevant du domaine privé de l'Etat».

Le texte législatif comprend aussi les dispositions sur le foncier agricole qui mettent en avant la nécessité d'établir un lien juridique permanent entre le propriétaire et la propriété d'une part, et entre l'exploitant et la terre qu'il met en valeur, d'autre part, en vue de libérer les initiatives. La loi met en exergue les mesures structurelles relatives à la valorisation des productions agricoles, à la protection de la santé animale et végétale, et ce, par le renforcement et l'adaptation des systèmes de surveillance des animaux, des végétaux et des produits dérivés, outre le soutien et le renforcement de l'offre en vue de l'adapter à la demande dans le cadre d'un marché compétitif.

Pour ce qui est de la protection des agriculteurs et des éleveurs de bétail, le texte est venu les aider et leur épargner les obstacles bureaucratiques et les détournements du foncier agricole, véritable «réservoir de l'avenir» et mettre un terme à l'exploitation des terres agricoles à des fins autres que l'agriculture et l'élevage de bétail.

Ce texte a été suivi par la mise en place, en 2009, du Programme de renouveau agricole et rural axé autour de l'accroissement de la production nationale en produits de large consommation (blé dur, lait), la modernisation et la diffusion des progrès technologiques dans les exploitations agricoles (irrigation adaptée, fertilisation, mécanisation, utilisation des semences et géniteurs améliorés...), la modernisation et l'organisation des réseaux de collecte et de commercialisation de la production nationale et d'approvisionnement en intrants et services à l'agriculture, la mise en place des systèmes de régulation interprofessionnels, fédérant les différents maillons des filières de large consommation tels que les céréales, lait, pomme de terre, oléiculture, viandes, pour créer les conditions de stabilisation des marchés. Il s'agit aussi de la généralisation et de l'extension des systèmes d'irrigation agricole, le développement des capacités nationales pour atteindre l'autosuffisance dans la couverture des besoins en matière de semences, plants et géniteurs et le développement des espaces ruraux équilibrés, harmonieux et durables.

**APS**

ALGÉRIE - GRÈCE

## Messahel reçoit le vice-ministre grec des AE

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger, le vice-ministre grec des Affaires étrangères, Georges Katrougkalos, en visite en Algérie dans le cadre des consultations politiques algéro-helléniques.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère Affaires étrangères. Auparavant, le vice-ministre grec s'est entretenu avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Noureddine Ayadi. Durant cette visite, le responsable grec aura également des entretiens avec des responsables algériens dans le cadre de la poursuite du dialogue et de la coopération bilatérale notamment, en préparation de la prochaine commission mixte entre les deux pays.

PRODUCTION D'ENGRAIS NATURELS :

## Vers un partenariat scientifique algéro-finlandais

Une coopération à caractère scientifique visant à développer la production d'engrais naturels en Algérie est envisagée entre un Laboratoire de recherche de l'Université d'Oran-1 Ahmed Benbella et un organisme homologue basé à Juva (Finlande), a-t-on appris, hier à Oran, à l'issue de la 18ème édition du Congrès de l'Association africaine de fixation biologique de l'azote.

«La partie finlandaise, présente au Congrès, est disposée à apporter sa contribution au transfert de savoir-faire en Algérie pour le développement de la culture des champignons de l'espèce mycorhise», a déclaré à l'APS Abdelkader Bekki, directeur du Laboratoire de biotechnologie des rhizobium et amélioration des plantes (LBRAP) relevant de l'Université d'Oran-1.

«Le partenariat, prévu dans ce cadre, sera formalisé avant la fin de l'année en cours après discussion avec l'ensemble des acteurs concernés au niveau académique, institutionnel et économique», a indiqué M. Bekki, également président du comité d'organisation du Congrès qui a réuni près de 200 participants d'une dizaine de pays africains et européens. La coopération avec l'organisme finlandais, en l'occurrence «Juva Truffle Center», permettra de développer en Algérie la production des champignons mycorhises qui ont pour propriétés de consolider les nutriments minéraux des végétaux, a expliqué le responsable, évoquant d'autres avantages comme la lutte contre la sécheresse et la salinité. L'importance des fertilisants naturels au plan productif et environnemental a été au centre des travaux du Congrès où les participants ont notamment mis l'accent sur la nécessité de promouvoir l'utilisation des engrais biologiques fixateurs d'azote. «La recommandation majeure va dans le sens d'une plus grande sensibilisation auprès des opérateurs économiques afin de les inciter à investir dans l'alternative biologique devenue incontournable pour assurer le développement économique durable auquel aspire le Continent Africain», a soutenu M. Bekki. Les communications ont été axées sur trois grandes thématiques, à savoir «la biodiversité des fixateurs d'azote», «les interactions plantes/micro-organismes», et «la production des biofertilisants», en plus d'une session exclusivement dédiée aux mycorhises, une sorte de champignon à long filament qui s'associe par symbiose aux racines de certains arbres. Ce congrès, que l'Algérie abrite pour la première fois, a été également marqué par la passation de la présidence de l'Association africaine «AABNF» à Abdelkader Bekki pour un mandat de deux années. Ce chercheur et son équipe au sein du Laboratoire «LBRAP» capitalisent dix années de pratique qui leur ont permis de constituer une banque de plus de 500 souches bactériennes à usage agricole.

ALGÉRIE-FMI-PAYS ARABES

## FMI: Raouya prend part à la réunion des ministres arabes des Finances avec Christine Lagarde

Le ministre des Finances, Abdarrahmane Raouya, a pris part à la réunion de la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, avec les ministres des Finances et gouverneurs de Banques centrales des pays arabes.

La rencontre a constitué l'occasion pour les participants d'évoquer les perspectives de la croissance mondiale, l'évolution économique des pays arabes ainsi que le rôle joué par le FMI pour leur accompagnement.

Au cours de cette rencontre tenue à la fin des travaux des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale, Christine Lagarde a invité les pays arabes à œuvrer pour la promotion d'un système commercial stable, ouvert et réglementé, fonctionnant pour l'ensemble des pays.

La directrice générale du FMI a réitéré l'engagement de son institution à travailler en étroite collaboration avec les autres partenaires régionaux de développement pour améliorer l'efficacité des interventions du Fonds. M. Raouya et la délégation l'accompagnant ont répondu à des sollicitations supplémentaires de rencontres sur le plan bilatéral et multilatéral, avec des responsables d'autres pays et d'institutions financières internationales.

Les discussions, au cours de ces rencontres, ont porté sur la situation de l'économie algérienne et les voies et moyens de renforcer la coopération dans des domaines clé de développement qui intéresse l'Algérie.

Elles ont permis également d'informer les différents partenaires des efforts consentis par l'Algérie pour améliorer un environnement des affaires attractif dans la perspective de multiplier et d'affiner les opportunités d'affaires et de partenariat durables. La délégation algérienne a pris part également aux travaux de la réunion des députés de la 18ème reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (AID-18) qui a regroupé les représentants des pays contributeurs.

Cette rencontre, qui se tient habituellement en marge des réunions de printemps du FMI et de la BM, avait pour objectif d'échanger sur l'état de mise en œuvre opérationnelle de AID-18. La délégation algérienne a mis à profit sa présence aux réunions des institutions de Bretton Woods pour prendre part à des rencontres thématiques sur la fiscalité, la résilience économique et l'économie numérique, organisées en marge de ces travaux.

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

## M. Raouya rencontre à Washington la communauté d'affaires américaine

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a rencontré à Washington les représentants de plusieurs grandes compagnies américaines avec lesquels il a discuté de l'investissement en Algérie et des opportunités offertes dans plusieurs secteurs d'activité.

Au cours de cette rencontre, organisée par la Chambre de commerce américaine (AmCham), les entretiens ont porté essentiellement sur le potentiel d'investissement en Algérie, la réglementation en la matière ainsi que sur la situation économique et financière du pays, a déclaré le ministre à l'APS à l'issue de cette rencontre à laquelle a participé également le vice-président d'AmCham et président de US Africa Business Center, Scott Eisner. Ces discussions, tenues en marge de la participation du ministre aux réunions de printemps des institutions de Bretton Woods, ont constitué également l'occasion pour examiner les doléances de certaines entreprises américaines opérant en Algérie, a fait savoir le ministre.

La discussion a été axée sur «le financement ainsi que sur la stabilité financière du pays qui tombe à point nommée, puisque la situation financière est maitrisée», a ajouté le premier argentier du pays, assurant que « la vision des opérateurs américains de la situation économique en Algérie demeurait sereine». Cette table ronde avec la communauté d'affaires américaine a rassemblé des géants de l'industrie aux Etats Unis tels que General Electric, Exxon Mobile, Apple et Pfizer ainsi que l'association PhRma regroupant les laboratoires pharmaceutiques américains. Outre les compagnies déjà présentes en Algérie, la rencontre a vu la participation des entreprises venues s'informer sur les conditions et les opportunités d'investissement en Algérie.

Evoquant, par ailleurs, sa participation aux réunions du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale, le ministre a relevé qu'il a eu des «discussions fructueuses» avec les responsables de ces deux institutions financières multilatérales.

«Les réformes menées actuellement en Algérie ont fait l'objet d'une longue discussion en vue d'apporter des éclaircissements sur la politique économique mise en œuvre actuellement en Algérie», a-t-il dit. Et d'ajouter: «ces deux institutions nous ont recommandé d'accélérer ces réformes prometteuses pour le pays».

Pour rappel, le FMI et la Banque mondiale ont relevé leurs prévisions de croissance pour l'Algérie en 2018 tablant désormais sur un rebond du produit intérieur brut à la faveur des nouvelles mesures budgétaires relatives au financement de l'investissement.

Le FMI a anticipé une croissance de 3% en 2018 contre 0,8% prévu en octobre dernier, alors que la BM a tablé sur une progression de 3,5% contre 2,1% en 2017.

ALGÉRIE - PALESTINE

## La secrétaire générale de l'UNFA réaffirme le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne

La Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Nouria Hafsi, a réaffirmé hier à Alger le soutien de l'Algérie au peuple palestinien en lutte contre l'occupation israélienne jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale.

Lors de la cérémonie de signature d'une convention symbolique avec la présidente de l'Union générale de la femme palestinienne (UGFP), Intissar Al-Wazir, Mme Hafsi a réaffirmé le soutien de l'Algérie au peuple palestinien, notamment à la femme palestinienne qui continue de lutter contre l'occupation israélienne et de faire connaître la juste cause du peuple palestinien à l'opinion internationale. La secrétaire générale de l'UNFA a dénoncé «la décision du président américain Donald Trump de transférer l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à El-Qods», affirmant qu'«El-Qods demeurera la capitale de la Palestine libre et indépendante malgré toutes les tentatives de judaïsation».

Elle a insisté sur la nécessité de l'unité et de la réconciliation entre Palestiniens pour la libération de la Palestine. Mme Hafsi a également exhorté la femme arabe et musulmane à «soutenir la femme palestinienne qui poursuit la lutte contre l'entité sioniste».

Elle a, par ailleurs, appelé à s'inspirer de la lutte de la femme algérienne durant la Guerre de libération nationale et la décennie noire, saluant «le grand rôle du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en faveur du rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le pays, de la réalisation de la réconciliation nationale, de la défense des droits des femmes et de la promotion de leur rôle, notamment en politique».

Mme Al-Wazir a, pour sa part, exprimé sa gratitude envers l'Algérie qui a toujours soutenu la cause palestinienne, a-t-elle dit.

Elle a, par ailleurs, dénoncé la politique de colonisation à laquelle l'administration israélienne continue de se livrer, appelant les femmes partout dans le monde à «se solidariser avec le peuple palestinien et à faire connaître à l'opinion internationale les exactions, la torture, les assassinats et la colonisation dans les territoires palestiniens occupés».

# La coopération et le partenariat entre l'Algérie et la Grèce évoqués à Alger

Les questions de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et la Grèce ont été évoquées, lundi à Alger, à l'occasion de l'entretien du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre Alterné aux Affaires étrangères et Délégué aux Affaires européennes et Relations économiques internationales de la République de Grèce, Georges Katrougkalos, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les questions ayant trait à la coopération et au partenariat d'ensemble «ont été passées en revue à l'occasion de cet entretien, lequel a également permis un échange sur de nombreux sujets dont, notamment, la situation dans le bassin méditerranéen et les défis qui se posent aux pays des deux rives, les relations entre l'Algérie et l'Union européenne, la situation régionale et internationale, la déradicalisation et la lutte contre le terrorisme et le phénomène grandissant de la migration», précise la même source. L'importance de la concertation et des consultations bilatérales régulières sur l'ensemble des sujets revêtant un intérêt pour les deux pays «a été mise en exergue à l'occasion de cet entretien». Le responsable grec effectue, du 22 au 24 avril courant, une visite en Algérie, dans le cadre des consultations politiques régulières entre les départements des affaires étrangères des deux pays. Durant cette visite, le responsable grec aura également des entretiens avec des responsables algériens dans le cadre de la poursuite du dialogue et de la coopération bilatérale notamment, en préparation de la prochaine commission mixte entre les deux pays.

APS

TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE :

# Près de 50 millions d'abonnés enregistrés en 2017 (ARPT)

Un total de 49,897 millions d'abonnés aux réseaux de la téléphonie fixe et mobile (GSM, 3G et 4G) a été enregistré en 2017 contre 49,999 millions en 2016, soit une baisse de 0,21%, a indiqué hier à Alger le président du Conseil de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), Mohamed Ahmed Nacer.

«Le nombre d'abonnés aux réseaux fixe et mobile a atteint 49.897.292 d'abonnés en 2017 contre 49.999.847 d'abonnés en 2016, soit une baisse de 102.555, ce qui représente un taux de 0,21% «, a précisé M.

Ahmed Nacer lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan du marché de la Poste et des Télécommunications en Algérie durant l'année 2017.

Pour ce qui est de la téléphonie fixe (filaire, WLL et 4G LTE/Wimax), il a relevé que le nombre d'abonnés en 2017 était de 4,051 millions, comparativement à 2016 où il était établi à 4,182 millions, soit une régression de 130.374 abonnés représentant un taux de -3,12%.

«Cette situation s'explique par la baisse du parc filaire et WLL, consécutive aux opérations d'assainissement du parc d'abonnés, opérées par Algérie Télécom», a-t-il dit, soulignant que «57,60% des ménages disposent d'une ligne de téléphonie fixe à la fin décembre 2017».

Concernant la téléphonie mobile, il a relevé que ce marché a connu une «stabilité», passant de 45,817 millions d'abonnés en 2016 à 45,845 millions en 2017, soit une augmentation de 27.819 abonnés (+0,06%), expliquant cette tendance par la «saturation» du marché de la téléphonie mobile.

S'agissant de la téléphonie mobile, un marché partagé par trois opérateurs: Algérie Télécom Mobilis (ATM), Orascom Télécom Algérie (OTA) et Watania Télécom Algérie (WTA), M. Ahmed Nacer a indiqué que la plus grande part du marché (GSM, 3G et 4G) a été détenue en 2017 par

ATM avec un taux de 40,06%, suivi d'OTA (32,06%) et WTA (27,34%).

Il a fait remarquer que pour le segment GSM, le nombre total d'abonnés a atteint 14,385 millions en 2017, soit une baisse de 28,52% par rapport à 2016 où il était de 20,125 millions, précisant que l'opérateur OTA détient une part de marché de 41,89%, suivi respectivement d'ATM avec 32,36% et WTA avec 25,75%.

«Cette situation s'explique par le fait qu'OTA, en plus d'être le dernier entrant sur la marché, disposait du plus grand parc d'abonnés GSM avant l'avènement des technologies 3G et 4G en Algérie», a-t-il rappelé, Le parc abonnés 3G a atteint, quant à lui, 21,592 millions en 2017 comparativement à 2016 où il était de 24,227 millions, soit une diminution de 11%, une «tendance naturelle» due à une «migration partielle» des abonnés de la 3G vers la 4G, a-t-il ajouté. «ATM détient la plus grande part de marché de la 3G avec 10,204 millions d'abonnés en 2017, suivi de WTA avec 5,925 millions d'abonnés et OTA (5,462 millions d'abonnés)», a-t-il précisé.

Sur la 4G (en vigueur depuis 2016), il a indiqué que le parc d'abonnés a enregistré une «forte hausse», passant de 1,464 millions d'abonnés à fin 2016 à 9,867 millions d'abonnés à fin 2017, soit une progression de plus de 570% en une année, a-t-il estimé, expliquant que cette évolution est due à la «migration» des abonnés GSM et 3G vers la nouvelle technologie 4G.

La télé-densité aux réseaux fixe et mobile a connu une légère baisse, passant de 111% en 2016 (avec une population estimée à 41,3 millions d'habitant), contre 115,49% en 2017 (avec 42,2 millions d'habitant), a-t-on expliqué auprès de l'ARPT.

# L'Algérie comptait plus de 34,5 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile en 2017 (ARPT)

L'Algérie comptait plus de 34,5 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile en 2017 contre 28,5 millions en 2016, soit une augmentation de plus de 6 millions d'abonnés, a indiqué hier à Alger le président du Conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), Mohamed Ahmed Nacer.

«Le nombre total d'abonnés souscrits à l'internet fixe et mobile a atteint 34,625 millions en 2017 contre 28,551 millions en 2016, soit une augmentation de 6,076 millions d'abonnés (21%), une évolution qui dénote l'intérêt de l'internet haut débit pour les usagers», a précisé M. Ahmed Nacer lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan du marché de la Poste et des Télécommunications durant l'année 2017.

Sur les 34,625 millions d'abonnés à l'internet, 31,460 millions sont des abonnés à l'internet mobile et 3,168 millions à l'internet fixe, a-t-il détaillé. Concernant la répartition de ce parc, il a relevé que 90,85% sont sur les réseaux mobiles, alors que 9,15% sont sur les réseaux fixes, ajoutant que cette tendance de répartition est celle rencontrée au niveau international. Le même responsable a indiqué que le chiffre d'affaires réalisé en 2017 par les opérateurs fixe et mobile s'est élevé à 429,4 milliards de dinars contre 445,5 milliards de dinars en 2016, alors que le montant des investissements consentis par ces opérateurs était de 62 milliards de dinars en 2017 contre 87 milliards de dinars en 2016, soit une baisse de 29%.

«Ces baisses s'expliquent par l'acquisition, en 2016, par les 3 opérateurs de la téléphonie mobile, de licences 4G, ainsi que par le volume important des investissements réalisés durant la même année par ces mêmes opérateurs», a-t-il précisé. Le montant cumulé des investissements bruts réalisés par les opérateurs de téléphonie fixe et mobile s'élève à «1.235 milliards de dinars, soit environ 11 milliards de dollars», a-t-il mentionné.

Concernant la situation du marché postal, il a fait état de 51 opérateurs activant sur le marché algérien de la fourniture des services postaux en 2017, à savoir 6 dans le courrier international, 44 dans le segment du courrier domestique, auxquels il faudra ajouter l'opérateur public Algérie Poste.

LES 6 ET 7 MAI À CONSTANTINE

# Tenue de la 7e édition des Assises nationales du commissariat des comptes

La 7e édition des assises nationales du commissariat aux comptes est prévue les 6 et 7 mai prochain à Constantine, a indiqué hier à Alger le président du Conseil national de la chambre nationale des commissaires aux comptes, M. Larbi Redjimi. Ces septièmes assises interviennent après celles d'Alger,d'Oran,d'Annaba,de Tamanrasset ,de Bejaia et de Tlemcen. Cette 7éme édition sera organisée sous le thème :»Le commissaire aux comptes partenaire des institutions publiques» et verra la participation des intervenants nationaux et internationaux venant de plusiers pays en, l'occurence, la Tunisie, le Maroc , la France et l'Afrique du sud de la profession. Ces assises seront ouvertes également aux cadres financiers et comptables ainsi que des dirigeants des entreprises et sociétés du secteur public et privé. Le nombre de participants prévus à cet évènement est estimé à plus de 800 personnes, selon les explications de M.Redjimi, lors d'une conférence de presse organisée à Alger.

Le même responssable a souligné l'objectif de la tenue de ces assises qui consiste à dégager des propositions pour les pouvoirs publics à travers des tables rondes, des panels et des interventions par des experts algériens et étrangers sur la gestion des institutions publiques et leur contrôle actuel auquel il est souhaitable de compléter par le contrôle permanent d'un commissaire aux comptes et dégager des propositions sous forme de résolutions. M. Redjimi a fait savoir que 4.600 dossiers contentieux au niveau de la chambre nationale des commissaires aux comptes nécessitant 524 réunions pour les traiter. A rappeler que la chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC) est une institution professionnelles d'intérêt public créée en 2011 par la loi 10.01 2010 relative à l'exercice de la profession d'expert -comptable , de commissaire au comptes et de comptable agrée.

La CNCC est dirigée par un conseil national composé de neuf (9) membres élus pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois, et un représentant du ministère des Finances.

Le nombre de commissaires aux comptes inscrits au tableau annuel publié par le ministère des Finances en 2008 est de 2.215 membres répartis sur le territoire national dont la mission et d'auditer et de certifier les comptes des entreprises et sociétés publiques et privées.

AGRICULTURE

# Des évolutions significatives de la production prévues à l'horizon 2022

Le secteur de l'agriculture et de la pêche prévoit des évolutions significatives de la production d'ici 2022, selon les données communiquées lors des Assises nationales de l'agriculture hier à Alger.

Ainsi, la production attendue dans la filière céréale est de 53 millions de quintaux (qx) en 2022 contre une moyenne de 50,1 millions de qx entre 2009 et 2012.

Pour la pomme de terre, la production devrait quasiment doubler en passant à 69,5 millions de qx en 2022 contre 35,1 millions de qx en moyenne annuelle de la période 2009-2012.

Concernant les dattes, les prévisions du secteur tablent sur une hausse à 11 millions de qx (contre 6,9 millions de qx). Quant aux viandes rouges, la production attendue est de 6,3 millions de qx en 2022 (contre 4 millions de qx). Pour les viandes blanches, la production devrait augmenter à 6,7 millions de qx (contre 3 millions de qx).

La production de lait frais devait aussi connaître une hausse significative pour s'établir à 4,8 milliards de litres en 2022 (contre 2,8 milliards de litres).

Les données du secteur prévoient, par ailleurs, une nette amélioration de la production de la filière pêche et ressources halieutiques en 2022 pour atteindre 200.000 tonnes contre 100.0000 tonnes actuellement, avec la création de 40.000 nouveaux emplois.

Globalement, le secteur de l'agriculture représente une valeur ajoutée dans le PIB de 12,3 % en 2016 contre 8,77% en 2000. L'agriculture est classée ainsi en 3ème position après les hydrocarbures et les services en matière de contribution au PIB algérien.

La production agricole nationale s'est chiffrée à 3.060 milliards de dinars avec une valeur ajoutée de 2.140 milliards de dinars. Le taux de croissance moyen du secteur entre 2010 et 2016 était de 6,3% contre 1,9% en 2005, selon les mêmes données.

ÉNERGIE

# Importante hausse dans la consommation énergétique nationale ces dernières années

Des experts du secteur énergétique réunis hier à Blida, se sont accordés sur l'importante hausse enregistrée, ces dernières années, dans la consommation énergétique nationale, mettant en garde contre l'impact de cette situation sur l'économie nationale à l'avenir.

«Le volume de la consommation énergétique en Algérie est passé de 17 millions de tonnes en 2005 à 58 millions de tonnes en 2017», a indiqué à l'APS Kamel Ait Cherif, en marge d'une journée d'étude sur "l'Economie de l'énergie", abritée par l'Ecole nationale supérieure de l'hydraulique (ENSH), prévoyant une autre hausse de ce chiffre à l'horizon 2022.

La consommation de gaz naturel représente un taux de 37 % de ce volume d'énergie consommée, au moment où la consommation d'électricité est de 28%, et celle du pétrole estimée à 25%, selon les chiffres fournis par cet expert en énergie, qui a signalé le classement de l'Algérie parmi les premiers pays consommateurs d'énergie au monde. M. Ait Cherif a également mis en garde contre les effets de cette situation sur l'économie nationale, partant du principe que «le volume d'énergie produit sera le même que celui consommé à l'avenir».

Aussi, a-t-il préconisé une» orientation vers l'exploitation des énergies renouvelables», comme la « meilleure solution possible pour ce problème», d'autant plus, a-t-il dit, que «leur coût a baissé ces dernières années».

«L'exploitation des énergies renouvelables en Algérie demeure minime (seulement 2%)», a indiqué, à ce propos, Sadek Oukoud, chercheur à l'Unité de développement des équipements solaires (UDES) de Bou Ismail (Tipasa), plaidant pour l'impérative exploitation de techniques modernes pour économiser la consommation énergétique et les frais inhérents.

Ce chercheur a présenté, à l'occasion, une nouvelle technique d'épuration des eaux usées, consommant moins d'électricité, actuellement en cours de développement au niveau de l'UDES de Bou Ismail.

Une exposition de photos mettant en exergue différentes formes de gaspillage d'énergie, tout en leur présentant des alternatives plus économiques, exploitant les énergies renouvelables, a été organisée en marge de cette journée d'études, initiée par l'ENSH.

APS

PLAINE DE M'LÉTA (ORAN) :

## Lancement prochain d'une opération d'irrigation de 1.680 ha

Une opération d'irrigation de 1.680 hectares de terres agricoles du périmètre agricole de la plaine de «M'léta», au sud d'Oran, à partir de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) d'El Kerma, sera lancée prochainement, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Pour cette première phase, seules les parcelles équipées en réseau d'irrigation (30 %) sur les 6.

200 ha de terres agricoles de la plaine de M'léta sont concernées par cette opération d'irrigation en eaux conventionnelles, a indiqué à l'APS le chef de bureau chargé des activités hydro-agricoles au niveau de la DSA, Mohamed Hammadi, expliquant que cette opération d'irrigation touchera uniquement les adhérents au programme de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID).

Le programme d'irrigation devant augmenter le rendement de la céréaliculture «répond à un cahier des charges précis entre les exploitants agricoles et l'ONID, en tant que gestionnaire du réseau, pour faire de la culture fourragère (maïs grain et maïs ensilé), et ce, dans l'objectif d'assurer les besoins de l'élevage bovin pour le développement de la filière lait dans la région, connue comme étant un grand bassin laitier», a-t-il expliqué. La deuxième phase de ce programme d'irrigation, qui suscite l'engouement des exploitants pour adhérer au programme de l'ONID, touchera, d'ici à 2019, le restant des parcelles de terres de la plaine de M'léta, a souligné M. Hammadi.

2E ÉDITION DES JOURNÉES SCIENCES ET INNOVATIONS DE CONSTANTINE :

## 33 projets en lice

Trente-trois (33) projets innovants ont été retenus pour la deuxième édition des «Journées sciences et innovations» (JSI) ouvertes dimanche au campus Ahmed Hamani (Zerzara) de l'université de l'Université Frères Mentouri (Constantine 1). Organisée par le Laboratoire de fabrication «FABLAB CIRTA» de l'Université Frères Mentouri, cette manifestation scientifique, de deux jours, met en lice 33 projets innovants relevant de plusieurs spécialités telles que la robotique, l'électronique, l'ingénierie du transport, la technologie alimentaire ou encore la biologie, a indiqué à l'APS le responsable des JSI et président du comité d'évaluation, Abderraouf Messai. «Au-delà de leur caractère innovant, ces projets ont été retenus par le FABLAB CIRTA pour leur capacité à participer au développement économique du pays», a-t-il ajouté. Cette initiative, a-t-il affirmé, à ce propos, s'inscrit dans la volonté de l'Université Frères Mentouri de rester «en contact avec son environnement socio-économique» et, plus particulièrement, «d'instaurer le concept de l'apprentissage par la pratique visant à rendre l'étudiant acteur de sa formation et créateur de projets d'entreprises.»

Le responsable du FABLAB CIRTA, Skander Arris, a expliqué, de son côté, que le Laboratoire offrait aux étudiants, et autres, «des formations pratiques et l'accompagnement à la concrétisation des projets innovants et la mise en forme des idées prometteuses sous forme de prototypes et produits éligibles à la commercialisation.» Se voulant un générateur de projets innovants créateur de start-ups, le FABLAB CIRTA offre ses installations et son matériel à tous les porteurs d'idées innovantes, a indiqué M. Arris. Il est à noter que des prix seront attribués aux meilleurs projets présentés lors des journées sciences et innovations.

COLLECTIVITÉS LOCALES

# Tamanrasset alimentée en gaz naturel à compter d'aujourd'hui

La ville de Tamanrasset va être alimentée en gaz naturel à compter d'aujourd'hui, à la faveur d'un réseau de transport de 530 km depuis la région d'In-Salah (Nord de la wilaya), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Toutes les opérations de reconversion des détendeurs de gaz et des becs des appareils électroménagers pour les adapter au gaz naturel, ont été finalisées en prévision de cette opération et ont touché les 2.200 clients qui étaient jusque-là raccordés au réseau public de gaz propane, alimenté à partir des stations propane de «Tafsit» et «Gataâ El-Oued» à Tamanrasset, a-t-on expliqué.

Le nouveau projet de distribution de gaz naturel, lancé en 2014, devant être inauguré et mis en service mardi, et ayant nécessité un investissement de 22 milliards DA, s'articule sur un réseau de transport de 530 km (80% en parallèle à la RN-1) et d'un réseau de distribution de 356 km à l'intérieur de Tamanrasset, et offre une capacité de 700 millions m3/an, d'après les données de la direction de l'Energie de Tamanrasset.

Outre des portes ouvertes au niveau de l'Agence commerciale de Sonelgaz pour s'enquérir des préoccupation des clients, une campagne de sensibilisation du public sur la nécessité de reconversion des équipements fonctionnant au gaz pour les adapter aux spécificités du gaz naturel, a été organisée sur une période de 20 jours et pilotée par des techniciens expérimentés, en prévision de la mise en exploitation du projet, a-t-on signalé à la société de distribution (Sonelgaz) de Tamanrasset.

Le projet a été confié à 22 entreprises, répartis entre les différents quartiers de la ville de Tamanrasset, selon un calendrier précis.

**Plus de 350 km de réseau de distribution à l'intérieur de la ville...**

Avant la mise en exploitation précédemment de la distribution publique de gaz propane, un réseau long de 356 km avait été réalisé à travers les différents quartiers de la ville, pour un cout de plus de 19 millions DA. Pas moins de 16.858 raccordements avaient été effectués, mais dont 2.200 clients seulement l'ont exploité et devront au départ automatiquement être reconvertis au gaz naturel.

Un nombre «infime» au regard de l'envergure du projet, et que les responsables de la société de distribution et certains clients expliquent par la «réticence» des clients face notamment au coût de réalisation des installations intérieures.

Certains clients rappellent aussi que l'opération bénéficiait au départ d'un soutien de 45.000 DA consentis par la Sonelgaz pour chaque client désireux d'engager les travaux d'installation intérieure, versé à l'entreprise de réalisation et que le client s'acquittait à la faveur d'un échéancier sur facturation s'étalant sur trois (3) ans.

Une initiative qui a ensuite été abandonnée.

Des explications qui ne sont pas «réalistes» aux yeux de certains, qui estiment «inconsidéré» de laisser le gaz prisonnier des canalisations et de ne pas en tirer avantage, pour des motifs d'installations intérieures, et de continuer à endurer les contraintes de l'approvisionnement en bonbonnes de butane.

**...Taux de 42% de raccordement de toute la wilaya au réseau de gaz**

Le taux de raccordement de l'ensemble de la wilaya de Tamanrasset est actuellement de l'ordre de 42%, répartis entre les communes d'In-Salah et Tamanrasset, avec un total de 22.496 branchements et un réseau de distribution de 500 km, selon la direction du secteur qui fait état d'un financement de 5,8 milliards DA puisé du fonds de développement des régions du Sud pour l'approvisionnement en gaz. L'entrée en exploitation du réseau de gaz naturel aura plusieurs retombées positives, dont l'économie d'utilisation du carburant (gasoil) pour le fonctionnement des centrales électriques ainsi que des six (6) stations de pompage de l'eau sur l'axe In-Salah/ Tamanrasset (mégaprojet de transfert de l'eau potable), appelées désormais à fonctionner au gaz et réduire ainsi les émanations à effets de serre.

Ceci, sans compter la continuité de fonctionnement des installations et ouvrages, préalablement tributaires de la disponibilité du gasoil acheminé par citernes depuis Hassi-Messaoud (Ouargla), et l'impact ne manquera pas de susciter le projet dans l'impulsion de la dynamique de l'investissement et du développement local.

AGRICULTURE À AÏN DEFLA :

## Une production de 21, 5 millions qx réalisée en 2017

Une production agricole de 21,5 millions de quintaux a été réalisée à Aïn Defla en 2017, affichant une hausse par rapport à la moyenne enregistrée durant la période s'étalant de 2012 à 2016 (16, 46 millions qx), a-t-on appris dimanche d'un responsable de la Direction locale des services agricoles (DSA).

«La production réalisée correspond à un taux de croissance de 11,3 %», a indiqué le responsable des statistiques à la même Direction, Amar Saâdi, relevant qu'à elles seules, les filières végétales occupent quelque 95 % de cette production, soit 20,5 millions quintaux.

L'extension des superficies irriguées, notamment celles se rapportant au maraîchage caractérisé par un cycle court de la production (près de 60 000 ha à l'heure actuelle), explique, en grande partie, cette hausse, a estimé M.

Saâdi, signalant qu'à la faveur de ce résultat, la wilaya de Aïn Defla occupe la deuxième position à l'échelle nationale en matière de production agricole.

Au total, 15,69 millions de quintaux de produits maraîchers (n'incluant pas la pomme de terre) et 6,87 millions qx se rapportant à la pomme de terre ont été réalisés durant l'année 2017, a-t-on noté, précisant que les superficies afférentes à ces productions sont respectivement de 37 500 ha et 20 000 ha.

La tendance à la hausse concerne également la valeur de la production laquelle a augmenté de 43,5 milliards de dinars, passant de 104 milliards de dinars à 147 milliards dinars durant la période considérée, a-t-on souligné.

A la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée, les indicateurs recueillis sur le terrain attestent d'une bonne production pour la saison agricole en cours.

EL TARF :

## 7 forêts proposées à l'exploitation pour des activités récréatives

Au total sept forêts sont proposées à l'exploitation pour des activités récréatives et de loisirs à travers les communes de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris dimanche auprès du Conservateur local des forêts, Rahal Lazhar. Le cahier de charges et le plan d'orientation et de gestion de ces espaces ont été établis, a précisé la même source, soulignant qu'un appel à manifestation d'intérêt général vient d'être lancé.

Il a ajouté que ces forêts sont destinées à renforcer et à diversifier les aires de loisirs et de détente dans la wilaya d'El Tarf, une ville, a-t-il soutenu, aux énormes potentialités naturelles. Dans les détails, M. Rahal a indiqué que ces futurs lieux de loisirs et de détente concernent le jardin citadin d'Ain Assel et des sites à Tonga et Guergour, dans la commune de Boutheldja, ainsi que des forêts à Meradia et Berrihane, indiquant que ces sites devront être aménagés et ouverts «progressivement» pour assurer aux visiteurs confort et convivialité. S'étalant sur une superficie globale de 52 hectares, ces forêts viennent s'ajouter aux différents autres sites, dits aires de repos, prévus dans cette région où les efforts des pouvoirs publics s'intensifient en vue d'offrir le maximum de commodités aux estivants, aussi bien sur le littoral que dans l'arrière-pays, a affirmé le même responsable.

APS

ORAN :

# L'autisme et la communication au centre d'un atelier de formation

Un atelier de formation mettant en exergue l'impact de la communication sur la qualité de vie de l'enfant autiste a été animé dimanche à Oran au profit des parents et des éducateurs spécialisés.

Des séances interactives sont proposées lors de cette formation de deux jours dispensée par Dr Nawel Mezidi, présidente et fondatrice de l'entreprise canadienne «AUTISM-EXC» présente en Algérie dans le cadre d'un cycle de rencontres programmées à travers plusieurs wilayas du pays.

Cet atelier, initié en partenariat avec l'association locale «Espoir Autisme», a permis à la spécialiste de mettre l'accent sur les nouvelles approches ayant un impact positif sur la qualité de vie du jeune sujet autiste.

«Il s'agit d'une formation basée sur l'expertise canadienne mais adaptée à la réalité algérienne», a indiqué à l'APS Dr Mezidi qui est également maman d'enfant autiste.

Son statut de praticienne (chirurgie) et son expérience parentale ont suscité chez elle et son équipe «l'ambition d'aller chercher la meilleure expertise en Amérique du nord, pour la mettre à la disposition des professionnels et des parents, en tenant compte des réalités socio-culturelles».

Dans ce contexte, les participants à l'atelier ont pris connaissance de l'intérêt de deux méthodes, à savoir celles dites «ABA» et «TEACCH», acronymes signifiant respectivement «analyse appliquée du comportement» et «traitement et éducation des enfants autistes ou souffrant de handicaps de communication apparentés». «Ces deux méthodes s'appuient, la première, sur un travail de stimulation individuelle, tandis que la deuxième permet à l'enfant de mieux évoluer au sein d'un groupe et dans son environnement spatial et temporel», a expliqué Dr Mezidi.

Un des objectifs majeurs de l'atelier consiste à «apprendre aux parents et aux éducateurs à adapter les deux approches citées selon les spécificités de chaque enfant», a-t-elle tenu à préciser.

Il s'agit, a-t-elle ajouté, de «motiver les parents et autres intervenants dans la prise en charge du handicap à mieux observer l'enfant et à reconnaître son potentiel pour mieux le comprendre».

L'importance de la communication par pictogrammes (images indiquant les tâches à accomplir) et du système de récompense (à chaque tâche correctement exécutée) a été également mise en évidence par la spécialiste, rappelant que le sujet autiste est souvent non verbal et que sa pensée est dite «visuelle».

Le cycle de formation proposé en Algérie par l'organisme canadien «AUTISM-EXC» en partenariat avec le mouvement associatif a été lancé en novembre dernier à Alger, puis à Bejaia, Constantine, Oran et prochainement à Saïda.

De son côté, la présidente de l'association oranaise «Espoir Autisme», Karima Kiès s'est félicitée de la tenue de cet atelier, soulignant que la formation et la sensibilisation en faveur des personnes autistes constituent la vocation majeure de son équipe.

L'autisme, pour rappel, est une pathologie qui se manifeste dans les deux premières années de la vie de l'enfant avec des troubles aux plans cognitif et comportemental.

CONSTANTINE :

# Lancement d'une session de formation sur la promotion des droits de l'Homme

Une session de formation sur le rôle du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et la société civile dans la protection et la promotion des droits de l'Homme en Algérie a débuté dimanche à Constantine.

Ce cycle de formation, cinquième du genre après ceux tenus à Tindouf, Alger, Tlemcen et Genève dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum de coopération signé fin 2017 entre le CNDH et l'Institut de Genève des droits de l'Homme, a pour but principal «d'améliorer les capacités de la société civile activant à Constantine en matière de protection des droits de l'Homme», a souligné le directeur exécutif de l'Institut des droits de l'Homme de Genève, Abdelkader Nezzar.

Organisée par le CNDH en collaboration avec l'Institut des droits de l'Homme de Genève et l'ambassade de Suisse à Alger, cette session de formation de trois (3) jours vise également à «consolider davantage les relations entre le CNDH et la société civile à travers notamment la mise en place d'une «plate-forme» contenant les différentes techniques utilisées dans l'élaboration des rapports et le suivi des recommandations des différentes parties dont l'Organisation des nations unies (ONU)», a souligné le même intervenant.

Dans ce sens, le même responsable qui a insisté sur l'importance de la maîtrise des procédés d'élaboration des rapports pour l'EPU (examen périodique universel, un mécanisme d'examen des Nations Unies qui permet aux Etats membres de l'ONU de passer en revue la situation des droits de l'Homme dans chacun des Etats membres de l'ONU), a salué les efforts déployés par l'Algérie, s'agissant de la consolidation des mécanismes de protection des droits de l'Homme.

De son côté, le président de la Commission permanente de médiation et de protection des droits de l'Homme auprès de le CNDH, le professeur Mechri Benkhelifa a fait part de l'importance de la société civile dans «la dénonciation des différents dépassements signalés à l'échelle locale» en matière de droits de l'Homme et son poids dans «la protection de ces mêmes droits».

Dans ce sens, le même responsable qui a fait état d'un «déficit» en matière de formation ciblant la société civile, a salué l'organisation de ce genre de sessions de formation «indispensables» dans le processus de perfectionnement du niveau des membres affiliées aux différentes associations.

Pour sa part, la représentante de l'association locale «Edhamir» pour les personnes âgées, Imène Zitouni ayant pris part à cette formation a mis l'accent sur l'importance de faire «répandre la culture des droits de l'Homme partout: dans la rue, les mosquées et les écoles» entre autres pour permettre de meilleurs résultats sur le terrain.

Ont pris part à cette session de formation organisée sous formes d'ateliers de travail, une trentaine de personnes représentant différentes associations locales de Constantine, a-t-on noté.

ANNABA :

# Un ouvrier mort par asphyxie et deux autres secourus au complexe El Hadjar

Un ouvrier a trouvé la mort dimanche par asphyxie au monoxyde de carbone au complexe d'El hadjar (Annaba) et deux autres ont été secourus par l'équipe médicale du même complexe, a indiqué le directeur de cette structure industrielle, Chems-Eddine Maâtallah. La victime, Nadir Ounissi (33ans), qui occupait le poste de graisseur au haut fourneau n2 au complexe d'El Hadjar est mort après son évacuation par les éléments de la protection civile du complexe à l'hôpital Ibn Sina d'Annaba, selon la même source.

Les deux autres victimes (42ans et 55ans) ont été secourues par l'unité médicale interne du complexe, a-t-on ajouté.

Le complexe d'El Hadjar dispose d'une unité de la protection civile et une unité médicale interne, a-t-on rappelé.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident.

BISKRA :

# Des bénéficiaires d'un quota de 318 logements protestent à Tolga contre le retard dans la livraison de leurs unités

Des dizaines de bénéficiaires d'un quota de 318 logements de type social participatif ont protesté dimanche à Tolga, dans la wilaya de Biskra, contre le retard enregistré dans la livraison de leurs appartements.

Les manifestants se sont rassemblés devant le siège de l'Agence locale de gestion et de régulation foncière urbaine de Tolga, exigeant de rencontrer les responsables locaux de l'Agence afin de leur faire part de leurs préoccupations et revendications, insistant au sujet d'une nécessaire intervention des autorités concernées.

Les revendications des manifestants, selon certains protestataires, portent principalement sur la nécessité de «fixer une date de livraison des logements» dont les travaux de réalisation ont été achevés et «d'accélérer le rythme des travaux des unités qui enregistrent un retard».

Alors que les services de la daïra ont rassuré les protestataires, le directeur de l'Agence locale de gestion et de régulation foncière urbaine, Abdelkrim Soltani, a indiqué, pour sa part, à l'APS, que 268 logements sont prêts à être livrés dès que la Sonelgaz aura finalisé ses travaux, ajoutant que les 50 unités restantes seront achevées «dans les plus brefs délais».

MILA :

# Tentative déjouée de vente de 3 pièces en ivoire et 17 pièces de monnaie ancienne

Une tentative de vente de trois (3) pièces en ivoire et 17 pièces de monnaie ancienne a été déjouée par la brigade de recherche et investigation (BRI) de la sûreté de la wilaya de Mila, apprend-on dimanche auprès de ce corps de sécurité.

La tentative a été repérée sur un des réseaux sociaux et les éléments de la brigade ont réussi à attirer les impliqués vers la ville de Mila où trois individus ont été interpellés en fin de semaine passée, une femme originaire d'Annaba et deux hommes de Tiaret, a-t-on précisé de même source.

L'enquête a révélé que la femme en question avait volé d'une maison où elle travaillait ces pièces dont l'expertise a montré qu'elles appartiennent à plusieurs phases historiques dont celles numide et romaine, a ajouté la même source.

La femme allait vendre aux deux hommes les pièces saisies pour un montant de 3,5 millions DA lorsqu'ils furent arrêtés, a-t-on indiqué.

Les trois mis en cause ont été présentés dimanche devant la justice pour contrebande d'ivoire et de pièces archéologiques, selon la même source.

AIN TÉMOUCHENT :

# Démantèlement d'un réseau de vol de bétail activant dans quatre wilayas

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ain Témouchent ont réussi à démanteler un réseau spécialisé dans le vol du bétail activant dans les wilayas d'Ain Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Naama et à récupéré plus de 200 têtes ovines, a-t-on appris dimanche de cette instance sécuritaire.

Agissant sur informations faisant état d'activité suspecte d'un groupe d'individus, un plan a été mis oeuvre, permettant de démanteler le réseau et de récupérer plus de 200 têtes de bétail volées à travers plusieurs endroits dont El Gor (Tlemcen) et Aghlal (Ain Témouchent), selon la même source.

Cette opération a permis d'arrêter 5 personnes impliquées dans l'affaire et la saisie d'un véhicule touristique dans la commune d'Aghlal et d'un montant de 34.000 DA.

**APS**

GRÈCE :

## Des migrants blessés à Lesbos après des heurts avec l'extrême droite

Plus d'une dizaine de migrants et réfugiés, pour la plupart des ressortissants afghans, ont été blessés dans la nuit de dimanche à lundi après des affrontements avec un groupe d'extrême droite sur l'île de Lesbos, a-t-on indiqué de source policière.

Les heurts ont commencé dimanche soir après que le groupe d'extrême droite «Mouvement patriotique» eut appelé à un rassemblement devant la place centrale de Mytilène, chef-lieu de l'île, où campaient depuis mardi dernier près de 200 Afghans avec leurs familles pour protester contre les conditions «misérables» de séjour sur l'île.

Malgré les efforts de la police pour contrôler la situation, des bouteilles d'eau et des fusées de détresse éclairantes ont été lancées par le groupe d'extrême droite et blessé légèrement plus d'une dizaine d'Afghans qui ont dû être transférés à l'hôpital, selon les premières informations de la police.

Les affrontements ont duré toute la nuit et dégénéré en échauffourées entre extrême droite et anarchistes qui sont venus pour secourir les migrants.

La police a jeté des gaz lacrymogènes à la fois pour disperser la foule et évacuer la place où étaient les migrants qui ont été contraints de rentrer dans les centres d'accueil de l'île, selon les médias.

Devenu symbole de la crise migratoire de 2015, Lesbos --l'une des cinq îles d'entrée et d'enregistrement en mer Egée des personnes arrivant en Grèce depuis la Turquie-- abrite actuellement 6.530 migrants et réfugiés dans des camps pour une capacité de 3.000.

Les conditions «misérables» et la longue durée d'examen des demandes d'asile ont été décriées à plusieurs reprises par des ONG de défense des droits de l'homme qui réclament le transfert des migrants en Grèce continentale.

Un récent jugement du Conseil d'Etat, haute juridiction administrative grecque, a autorisé les nouveaux demandeurs d'asile à quitter les îles mais son application n'a pas encore commencé, le gouvernement étant en train d'examiner les conditions de ce départ.

Plus de 13.000 migrants et réfugiés, sont confinés dans des camps sur les cinq îles grecques, ce qui provoque souvent tension et rixes surtout en plein début de la saison touristique.

CHILI :

## Manifestation contre le système de retraites de Pinochet

Quelque 10.000 personnes, selon les organisateurs, sont descendues dimanche dans les rues de Santiago du Chili pour réclamer la fin du système de retraites créé sous la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), critiqué comme insuffisant.

Drapeaux à la main et au son de trompettes et de tambours, les manifestants ont défilé dans le centre de la capitale chilienne pour dénoncé l'actuel système, contrôlé par les Administrateurs de fonds de pensions (AFP), qui verse des retraites d'un montant moyen de 350 dollars par mois.

«Ce mouvement cherche à améliorer les retraites qui continuent de baisser au Chili, particulièrement pour les femmes», a expliqué aux journalistes Luis Mesina, l'un des organisateurs de la manifestation.

«C'est une demande transversale, pour avoir des retraites dignes», a ajouté ce leader du mouvement né du secteur syndical il y a cinq ans et dont les manifestations ont eu jusqu'à plus de 100.000 participants.

Les AFP ont été créés en 1981 sous la dictature comme un système pionnier de capitalisation individuelle censé verser aux retraités une pension équivalente à 70% du dernier salaire perçu.

Mais dans la réalité, la proportion est bien plus basse. Les manifestants exigent la fin de ce système et son remplacement par un autre où les cotisations ne viennent pas seulement du salarié mais aussi de l'employeur et de l'Etat. Le gouvernement du président de droite Sebastian Piñera, qui a pris ses fonctions en mars, a annoncé qu'il présenterait au premier semestre un projet de réforme des retraites qui impliquerait de nouveaux acteurs comme les compagnies d'assurance et la création d'un AFP géré par l'Etat.

MIGRATION CLANDESTINE :

## 263 personnes secourues et 11 cadavres repêchés au large de la Lybie

Au moins 11 cadavres de candidats à l'immigration clandestine ont été repêchés et 263 personnes secourues dimanche lors de deux opérations de sauvetage menées au large de la Libye, a indiqué un porte-parole de la marine libyenne.

Lors de la première opération, «une patrouille des gardes-côtes (...) a pu secourir 83 migrants clandestins et récupéré 11 corps sur un bateau pneumatique (...) à 5 milles marins au nord-est de Sabrata», ville située 70 km à l'ouest de Tripoli, a dit le général Ayoub Kacem, cité par l'AFP. «Les 11 migrants se sont noyés lorsque le zodiac s'est renversé mais ils ont été récupérés par les survivants et hissés sur l'embarcation», a précisé Mohamad Erhouma, un membre des gardes-côtes de la ville de Zawia, où les cadavres et les migrants secourus ont été acheminés.

La seconde opération a eu lieu au large de Zliten (170 km à l'est de Tripoli), où 180 migrants de différentes nationalités africaines ont été secourus de deux bateaux pneumatiques, selon le général Kacem, qui a précisé qu'ils avaient été ramenés au port de Tripoli.

Il est à noter, que la Libye est devenue une plaque tournante de l'immigration clandestine vers les côtes européennes.

CORÉE DU NORD :

## «Lourd bilan» d'un accident impliquant des touristes chinois

La Chine a fait état lundi d'un «lourd bilan» après un «grave accident de la route» impliquant des touristes chinois en Corée du Nord, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministère n'a pas fourni de détails, mais la télévision d'Etat chinoise CGTN avait rapporté plus tôt lundi sur Twitter qu'un bus de touristes était tombé d'un pont en Corée du Nord, et que «plus de 30 personnes» avaient été tuées dans l'accident. Ce tweet avait été ultérieurement supprimé. La Chine a été informée dimanche soir de l'accident, survenu dans une province du sud du pays, et son ambassade à Pyongyang a dépêché des employés sur les lieux, a indiqué le ministère.

On estime à plusieurs dizaines de milliers les touristes chinois qui visitent la Corée du Nord chaque année, un grand nombre d'entre eux s'y rendant en train via la ville frontalière de Dandong.

MEXIQUE :

## 7.667 assassinats au premier trimestre, 20% de hausse sur un an

Le Mexique a connu 7.667 assassinats au premier trimestre, soit une augmentation de presque 20% sur la même période de 2017, qui fut pourtant l'année la plus violente en deux décennies, selon les chiffres officiels publiés dimanche. Le premier trimestre de 2017 avait enregistré 6.406 assassinats, selon la même source.

Cette violence intervient dans un contexte de prolifération de cellules liées au trafic de drogues, mais s'explique aussi par des vols de combustible, des enlèvements, des extorsions et autres délits criminels.

Pour janvier de cette année, les autorités ont comptabilisé 2.549 assassinats et 2.389 pour février. En mars, 2.729 morts violentes ont été enregistrées, la plupart avec des armes à feu, selon les services mexicains pour la sécurité nationale.

Le Mexique avait terminé l'année 2017 avec 25.339 homicides, le chiffre le plus élevé depuis le début de la publication de telles statistiques au niveau national en 1997.

Cette augmentation de la violence a lieu alors que le pays se prépare aux élections présidentielles le 1er juillet.

Les deux chambres du Congrès doivent être également renouvelées ainsi que de nombreux postes municipaux et au niveau des Etats.

**APS**

ZIMBABWE :

# Les infirmières du Zimbabwe mettent fin à leur grève

Des milliers d'infirmières du Zimbabwe licenciées par le gouvernement pour avoir fait grève ont mis fin à leur mouvement afin d'entamer des négociations avec les autorités, ont rapporté des médias.

Quelque 15.000 infirmières s'étaient mises en grève lundi dernier dans les hôpitaux publics afin d'obtenir de meilleurs conditions salariales et de travail, et pour protester contre le sous-équipement et le manque de médicaments.

Le lendemain, le vice-président Constantino Chiwenga avait annoncé leur licenciement, les accusant d'être «politiquement motivées».

«Il est très regrettable que notre combat collectif ait été hautement politisée», a dénoncé L'Association des infirmières du Zimbabwe, qui a déposé vendredi un recours en référé pour obtenir l'annulation des licenciements annoncés.

L'Association des infirmières du Zimbabwe avait dit avoir «pris connaissance» de la décision de M.

Chiwenga tout en soulignant qu'elles restaient en grève.

Mais dans un communiqué publié dans la nuit de samedi à dimanche, l'Association écrit que «pour préparer la réouverture de négociations et assurer la protection des travailleurs, nous avons décidé d'arrêter notre mouvement social».

Ce recours demande à la Haute cour de justice de «suspendre et annuler» la décision de «mettre un terme aux contrats d'infirmières en grève et d'empêcher le gouvernement de recruter de nouveaux personnels», selon un communiqué de l'Association des avocats du Zimbabwe pour les droits de l'Homme.

L'Association des infirmières a appelé à la reprise du travail à partir de lundi, alors que le gouvernement a commencé à recruter des infirmières à la retraite et d'autres qui sont au chômage pour remplacer les licenciées.

ARABIE SAOUDITE :

# 4 pèlerins britanniques tués dans un accident de la route

Quatre pèlerins britanniques ont trouvé la mort et 12 ont été blessés quand l'autocar qui les transportait est entré en collision avec un camion-citerne en Arabie saoudite, ont indiqué dimanche les autorités des deux pays.

L'accident a eu lieu samedi près de la ville d'Al-Khalas, dans l'ouest du pays, alors que les pèlerins étaient en route vers La Mecque.

Dans un communiqué, l'ambassade saoudienne au Royaume-Uni a expliqué qu'elle «travaillait avec les Affaires étrangères britanniques pour délivrer au plus vite des visas aux familles des quatre pèlerins tués et des 12 blessés». Les blessés «ont été hospitalisés à La Mecque», selon ce communiqué, qui précise que 17 pèlerins britanniques au total étaient à bord de l'autocar.

«Mes pensées sincères vont aux familles des quatre pèlerins britanniques qui sont morts tragiquement dans un accident de car (...) et à ceux qui ont été blessés», a tweeté l'ambassadeur saoudien à Londres, Mohammed ben Nawaf.

Dans un court communiqué, un porte-parole des Affaires étrangères britanniques a expliqué que le ministère «accompagnait les familles» des victimes.

Chaque année, des millions de musulmans du monde entier se rendent dans l'ouest de l'Arabie saoudite à La Mecque et à Médine, le deuxième lieu saint de l'islam, pour effectuer le «grand» pèlerinage (hajj) dont les dates sont précises et le «petit» pèlerinage (omra), qui peut, lui, être accompli à n'importe quel moment de l'année.

En janvier 2017, six Britanniques dont un bébé de deux mois avaient été tués dans un accident de la route en Arabie saoudite alors qu'ils ralliaient la ville de Médine après avoir fait l'omra à La Mecque.

TECHNOLOGIES

# L'Angola aura son satellite Angosat-2 d'ici la fin 2020

Le gouvernement angolais a annoncé lundi que son pays se dotera d'ici à la fin 2020 du satellite Angosat-2 en remplacement de son premier satellite national Angosat-1 perdu dans l'espace après son lancement en décembre 2017.

Lancé en décembre 2017 depuis le cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan, l'engin de fabrication russe a accumulé les déboires. Les spécialistes du constructeur Energia RSC en avaient perdu le contrôle sitôt sa mise sur orbite. Ils avaient réussi à rétablir le contact quelques jours plus tard, avant que l'engin ne s'égare, cette fois définitivement, dans le vide intersidéral.

«Le satellite est resté en orbite, du 26 au 30 décembre. Après nous avons eu un problème et nous avons perdu tout contact», a concédé lundi un représentant de Energia RSC, Igor Frolov, lors d'une conférence de presse à Luanda. Le ministre angolais des Télécommunications Jose Carvalho da Rocha a immédiatement fait savoir qu'il serait remplacé par Angosat-2, en vertu de l'accord signé avec la Russie.

«Il commencera à être construit demain, sans aucun coût pour l'Angola (...), il aura plus de capacité et sera plus sophistiqué que son prédécesseur», s'est-il enthousiasmé, «il sera livré aux autorités angolaises dans un an et demi», a-t-il assuré.

Luanda et Moscou avaient convenu en 2009 de lancer Angosat-1, dont la mission, d'une durée espérée de quinze ans, visait à améliorer les communications par satellite, l'accès à internet et la diffusion de programmes de radio-télévision en Afrique.

La Russie devait en superviser le fonctionnement depuis un centre de contrôle construit près de la capitale angolaise. Ce projet d'environ 280 millions de dollars a été financé par un crédit des banques d'Etat russes . Le ministre angolais a en outre confirmé les ambitions spatiales de son pays. «Nous entrons dans une nouvelle ère dont nous ne sortirons plus, l'ère de l'espace», a-t-il annoncé, «nous devons commencer à penser dès maintenant à la construction d'un satellite météo», a-t-il indiqué.

BELGIQUE :

# Disparition de plus de 600 enfants migrants non accompagnés en 2017

Plus de 600 enfants migrants non accompagnés ont disparus en Belgique en 2017, un chiffre en nette hausse par rapport à 2016 et à 2015 où ils étaient, respectivement, 284 et 277 à disparaitre des radars, rapporte lundi la presse belge. Sur les 618 réfugiés mineurs disparus, seuls «124 d'entre eux ont été déclarés par Child Focus», la fondation belge pour enfants disparus, selon plusieurs médias belges.

La fondation «Child Focus» craint que les chiffres de disparition avancés ne représentent que la partie émergée de l'iceberg, précisant que sur les 124 dossiers introduits l'année passée, 66 cas restent non résolus.

Selon cette fondation, personne ne dispose de chiffres permettant de savoir combien d'enfants entrent sur le territoire européen et combien disparaissent. «Les disparitions d'enfants belges sont signalées dans les 24h. Pour les migrants mineurs, cela peut prendre des jours, voire des semaines», a déploré la députée européenne Hilde Vautmans.

Cette eurodéputée belge compte déposer la semaine prochaine une résolution proposant des recommandations à ce sujet devant le parlement européen. «Nous attrapons plus de jeunes migrants et, plus tôt qu'auparavant, nous tentons de les convaincre de rejoindre nos centres et de demander l'asile», a affirmé Edward Landtsheere du service des Tutelles du ministère de la Justice, cité dans la presse.

«Cependant, ces jeunes essaient la plupart du temps de s'enfuir à nouveau pour rejoindre un autre pays», a-t-il regretté.

L'organisation «Missing Children Europe», qui regroupe vingt-quatre ONG de l'Union européenne alertait, il y a quelques mois, l'opinion publique sur le phénomène des disparitions des enfants migrants, soutenant que sur les 89. 000 enfants non accompagnés entrés en 2015 en Europe, 10.000 ont disparu des radars.

Selon Europol, l'organisation policière européenne, 5.000 enfants migrants non accompagnés auraient disparu en Italie et 1.000 en Suède.

MARATHON DE LONDRES :

# Décès d'un participant âgé de 29 ans

L'organisation du marathon de Londres a annoncé lundi le décès d'un des participants, Matt Campbell, âgé de 29 ans, qui avait fait un malaise dimanche, à six kilomètres de l'arrivée.

Mike Campbell a «fait un malaise après 36,2 kilomètres de course, et, bien qu'il ait reçu un traitement médical immédiat sur place par les médecins, il est décédé plus tard à l'hôpital», a déclaré la cellule de communication du marathon, faisant part de sa «profonde tristesse» et exprimant ses condoléances à la famille.

Les causes exactes de sa mort n'ont pas encore été établies. Matt Campbell était connu au Royaume-Uni pour avoir pris part en 2017 à l'émission «Masterchef: The Professionnals», un concours culinaire diffusé sur la BBC.

Il courait le marathon pour soutenir l'association caritative The Brathay Trust, pour laquelle il a récolté plus de 12.000 livres (13.680 euros), et en

mémoire de son père, Martin, décédé en 2016. Le 8 avril, il avait couru le marathon de Manchester (centre-ouest de l'Angleterre) en moins de trois heures. Selon sa biographie présentée sur son site internet personnel, Matt Campbell avait commencé sa carrière dans un restaurant étoilé au guide Michelin, et était arrivé deuxième du classement du concours «Jeune chef de l'année» de la BBC en 2009. Il avait ensuite travaillé dans les Alpes françaises, avant de revenir au Royaume-Uni.

APS

# CANICULE : CE QU'IL FAUT MANGER POUR RÉSISTER À LA CHALEUR

*Les températures exceptionnelles que nous connaissons actuellement mettent à mal notre corps. Il faut donc lui apporter un carburant adapté pour qu'il résiste aux fortes chaleurs et que nous gardions suffisamment d'énergie. Découvrez les ingrédients pour composer le menu idéal quand il fait 35° à l'ombre !*

### Les soupes froides

Si le gaspacho est une spécialité espagnole, ce n'est pas un hasard... La péninsule ibérique connaissant régulièrement de grosses chaleurs l'été, les Espagnols ont bien compris qu'il fallait trouver un moyen de s'hydrater tout en faisant le plein de vitamines et de minéraux.

Le gaspacho traditionnel est une soupe froide à base, notamment, de tomates et de concombres. Mais toutes les fantaisies sont acceptées en cuisine et vous pouvez imaginer des soupes froides avec d'autres légumes d'été.

### Les fruits à jus

Rien de mieux qu'un melon bien juteux ou une pastèque pour se rafraîchir.

La pastèque est une source naturelle de certains électrolytes (sels minéraux) importants comme le sodium et le potassium, que nous perdons lorsque nous transpirons. C'est le fruit idéal à consommer au cours des mois chauds de l'été car, avec sa concentration élevée en eau, il prévient la déshydratation.

Quant au melon, c'est un fruit particulièrement rafraîchissant du fait de sa très forte teneur en eau (90 %) et de son apport calorique peu élevé : entre 35 et 40 kcal pour 100 g.

### Les œufs

Vous partez pique-niquer (bien à l'ombre évidemment !) ? Emportez avec vous des œufs durs que vous aurez préalablement placés au frigo pour le côté « coup de frais ». Les œufs ont le principal avantage d'être une source importante de protéines. En cas de fortes chaleurs, ils peuvent remplacer avantageusement un steak saignant ou un poisson, pas toujours appétissants quand les températures augmentent. Les œufs apportent aussi des vitamines D, E et K. et contiennent des minéraux intéressants, tel que le fer ou le phosphore.

### Les glaces et sorbets

Quoi de mieux qu'une glace ou un sorbet pour se donner un coup de fouet en cas de grandes chaleurs ? Si vous voulez vraiment un effet rafraîchissant, optez plutôt pour un sorbet, moins sucré que la glace. En effet, le sorbet est composé de fruits et d'eau tandis que la glace contient aussi de la crème fraîche. Mais cette dernière est idéale si on veut se faire plaisir avec un dessert gourmand même quand il fait très chaud !

### Les laitages

Les laitages sont riches en eau et, pour peu que vous consommiez les moins gras, sont appréciés quand il fait chaud l'été. Au goûter, vous pouvez boire un grand verre de lait demi-écrémé qui contient plus de 80% d'eau. Les yaourts écrémés (88%) et fromages blancs (0% de matières grasses et 86% d'eau) permettent aussi de s'hydrater en mangeant. Et si vous ne pouvez résister à un morceau de fromage, préférez les fromages à pâte molle plutôt que les fromages à pâte dure car ils contiennent davantage d'eau.

## 4 SIGNES QUI PROUVENT QUE VOUS MANQUEZ DE FIBRES

Selon les recommandations officielles, il faut entre 25 et 30 g de fibres par jour, et pas seulement pour lutter contre la constipation ! Ligne, transit, cholestérol, taux de sucre, les fibres jouent un rôle primordial pour la santé. Mais souvent, nous en mangeons beaucoup moins. Découvrez les signes qui révèlent que vous êtes en manque de fibres et nos recommandations pour en consommer plus au quotidien.

### Vous êtes constipée

Les fibres insolubles favorisent le transit. Un des signes les plus courants que vous manquez de fibres est la constipation.

Si vous évitez les fibres car vous avez peur des ballonnements ou du mal à les supporter, changez votre alimentation progressivement et saupoudrez les légumineuses de cumin qui limite les douleurs digestives.

### Vous avez un taux élevé de cholestérol

Les fibres solubles ont la vertu de diminuer le taux de mauvais cholestérol. Elles fonctionnent comme un piège pour se lier au cholestérol dans le système digestif et l'éliminer naturellement de l'organisme.

### Vous avez faim 45 minutes après votre repas

Si vous vous sentez affamée rapidement après votre repas, il est probable que vous n'avez pas mangé assez de fibres. En effet, les fibres ont un pouvoir rassasiant et accélèrent le processus de satiété. Elles permettent de sentir son estomac bien rempli et de limiter la faim au cours de la journée.

### Vous êtes en surpoids

Les fibres aident à maigrir. Les fibres solubles ont la particularité de former une sorte de gel dans le tube digestif, où elles se lient aux graisses et ralentissent la digestion des glucides. Elles limitent donc l'absorption des calories par l'organisme. De plus, elles évitent une trop forte sollicitation de l'insuline impliquée dans la prise de poids.

### Les astuces pour manger plus de fibres

Mangez plus de fruits bios, (pour garder la peau plus riche en nutriments), de légumes et de légumes secs. Remplacez les céréales raffinées (blanches) par leurs équivalents complets.

Ajoutez des fruits secs (amandes, noix, pistaches, figues, abricots et dattes séchés) dans vos salades de crudités ou de fruits. Et n'oubliez pas les légumineuses, ou légumes secs (pois chiches, lentilles, pois cassés, haricots rouges...) dans votre alimentation.

Une consommation insuffisante en fibres alimentaires (légumes secs, riz complet, pâtes complètes, fruits, pain) peut augmenter le risque de maladies cardiovasculaires, d'obésité, de diabète de type 2 et de cancer colorectal et favoriser la prise de poids. Selon une étude américaine de 2011 «Dietary fiber intake and mortality» portant sur 388 122 personnes de 50 à 71 ans suivis pendant 9 ans, la consommation régulière de fibres alimentaires entraîne une diminution de 22 % de la mortalité précoce et est associée à une réduction de 34 % de la mortalité cardiovasculaire, de 46 % pour la mortalité des maladies respiratoires et de 59 % pour les maladies infectieuses.

## Nutrition :
### Des probiotiques pour prévenir l'inflammation et l'obésité

Les probiotiques contenus dans les graisses de poissons permettraient d'éviter la prise de poids et l'inflammation, selon une nouvelle étude scientifique.

Les probiotiques sont décidément de plus en plus prisés pour leur atout santé. Susceptibles d'influencer notre appétit, notre immunité, notre alimentation ou même notre humeur, certains probiotiques pourrait même permettre de lutter contre l'inflammation ou l'obésité.

Une alimentation riche en poissons gras, et donc en « bonnes graisses » serait ainsi plus bénéfique à la flore intestinale qu'une alimentation à base de graisse porcine, selon une étude parue dans la revue Cell Metabolism.

« Nous voulions déterminer si la flore intestinale contribuait directement aux différences métaboliques associées aux alimentations riches en graisses saines et malsaines », explique Robert Caesar, auteur principal de l'étude et chercheur à l'Université de Göteborg en Suède. « Notre objectif est d'identifier les interventions pour optimiser la santé métabolique humaine. »

L'équipe de recherche a travaillé en laboratoire sur des souris précédemment nourries de façon saine, auxquelles ils ont transplanté la flore intestinale d'autres souris, ayant suivi une alimentation riche en graisses. Parmi ces dernières, un groupe avait été nourri de graisses de poissons alors que le second groupe avait reçu une alimentation riche en graisse porcine. Ces deux alimentations contenaient le même nombre de protéines et de fibres diététiques.

Chez les souris ayant reçu une transplantation issue de souris nourries à la graisse de poisson, la composition de la flore intestinale finale était très différente de celle des autres souris, ayant reçu le transplant de celles nourries à la graisse porcine.

Et après 11 semaines d'étude, les deux groupes de souris transplantées n'affichaient ni le même poids ni le même type d'inflammation. Dans ce sens, les probiotiques issus d'une alimentation riche en « bonne graisse » préviendraient l'obésité et l'inflammation.

Au final, et grâce à des expériences complémentaires, les chercheurs ont conclu que le microbiote (ou flore intestinale) jouait un rôle important pour promouvoir les effets bénéfiques de la graisse de poisson, et contrebalancer les effets négatifs de la graisse porcine.

Pour autant, les auteurs précisent que d'autres travaux seront nécessaires pour déterminer si des bactéries de la flore intestinale peuvent être administrées et de quelle façon, dans un objectif d'optimiser leurs bienfaits sur la santé.

# MÉFIEZ-VOUS DES ALIMENTS ENRICHIS EN POLYSTÉROL

*Les aliments enrichis en polystèrol n'ont aucun effet bénéfique sur les maladies cardiovasculaires contrairement aux allégations des fabricants, selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.*

Sollicitée par l'association de consommateurs français, UFC Que Choisir, l'Anses a analysé les vertus soit disant « anticholestérol » des aliments enrichis en phytostérols comme les margarines ou yaourts. Elle a déclaré dans un communiqué que « les aliments enrichis en phytostérols, comme les margarines ou yaourts portant la mention «anticholestérol» sur l'emballage, n'ont aucun effet démontré pour abaisser le risque de maladie cardiovasculaire ».

«Alors que les consommateurs français ingurgitent chaque année plus de 7.000 tonnes de ces produits, il est inadmissible que subsistent des doutes sur l'innocuité de produits vendus au rayon frais au milieu d'anodins yaourts ou margarines », affirme l'association qui se félicite de l'avis de l'ASNES.

«Les phytostérols ou stérols végétaux sont des composés naturels présents dans les plantes, notamment les graines et les oléagineux. Même si ces composés entrent en compétition avec le cholestérol au niveau de l'absorption intestinale et limitent ainsi son ingestion, aucun apport nutritionnel de référence n'est défini pour ces substances qui ne sont pas des molécules essentielles au fonctionnement de l'organisme» rappelle l'ASNES dans son compte-rendu. De plus, si les phytostérols peuvent réduire en moyenne d'environ 10% le taux de cholestérol total et la teneur en LDL-cholestérol (le «mauvais» cholestérol), l'Anses précise que « chez près d'un tiers des consommateurs, ces aliments n'induisent pas de baisse du LDL-cholestérol et que leur bénéfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré».

### Des risques cardiovasculaires

L'agence signale même que la consommation d'aliments enrichis en phytostérols pourrait augmenter le risque cardiovasculaire en raison d'une baisse de la concentration de bêtacarotène dans le sang. « Mais comme il n'existe pas d'étude portant sur les effets des phytostérols directement sur les maladies cardiovasculaires, on ne peut pas conclure à ce jour», explique l'Anses.

L'ASNES recommande aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants de ne pas consommer ces produits et appelle les personnes au fort taux de cholestérol à consulter un médecin.

# JE MANGE QUOI EN FONCTION DE MA PRATIQUE SPORTIVE ?

**L'assiette du sportif ne contient pas la même chose selon qu'on fait le minimum syndical (30 minutes de marche rapide par jour) ou 3 heures de gym hebdomadaire. Qu'est-ce qu'on met au menu pour assurer pendant l'effort et éviter le coup de pompe entre deux séances ? Conseils de pro.**

**Si je fais du sport léger**

**Mon profil : grosso modo, je fais l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour et un jogging matinal d'une demi-heure le dimanche matin. Ma dépense énergétique est donc très faible ; je ne dépense même pas 200 calories par séance.**
**Mes conseils nutri : on respecte les règles de l'équilibre alimentaire : on répartit correctement les protéines, les lipides et les féculents. Et bien sûr on ne saute pas de repas (sinon notre organisme stocke les graisses pour anticiper un manque).**
**On s'octroie 1 plaisir par semaine (1 pâtisserie par exemple). On pense toujours à bien s'hydrater (au minimum 8 verres par jour).**

**Si je fais du sport modéré**

**Mon profil : je m'entraîne au moins 3 séances par semaine avec par exemple 2 heures de sport d'endurance (type jogging, gym, sport cardio) et 1 heure de résistance (renforcement musculaire). Ma dépense énergétique est modérée.**
**Mes conseils nutri : au cours du repas qui précède la séance de sport on augmente les sucres lents (pâtes, riz, quinoa) qui vont composer le glycogène musculaire (le carburant de l'effort).On ajoute des glucides aux trois repas de la journée. Le repas qui suit l'activité sportive est important. Il doit couvrir les besoins nutritionnels en vitamines et minéraux (hydratants et reminéralisants) et restaurer le stock en glycogène. L'objectif est triple : récupérer, éviter la fatigue et continuer à s'exercer sans risque de blessures.**

**Si je fais du sport intensif**

**•Mon profil : je fais du sport 5 à 6 fois par semaine, voire tous les jours ou je m'entraîne pour une compétition. Ma dépense énergétique est importante.**
**•Mes conseils nutri : il est recommandé d'augmenter ses apports en nutriments essentiels (vitamines, protéines, minéraux) de façon à combler ses besoins en glycogène nécessaire pour l'effort musculaire et la récupération. Et bien sûr, il faut boire beaucoup !**

NIGERIA :

## Au moins 16 morts dans une série d'attaques contre des villages

Au moins 16 personnes ont trouvé la mort dans l'attaque dimanche par des inconnus armés de plusieurs villages dans l'Etat nigérian de Kogi (centre-sud), selon la presse locale. Le chef de la police de l'Etat, Ali Janga, a indiqué que dix personnes avaient trouvé la mort dans l'attaque du village de Kpanche, à savoir cinq civils et cinq assaillants qui ont trouvé la mort lors de l'intervention des forces de sécurité. Le chef de la communauté de Mozum, Khalid Bukar, a indiqué à la presse que les violences s'étaient ensuite étendues à deux autres villages, portant le bilan provisoire à 16 morts.

MALI :

## Tirs contre un camp de l'armée à Tombouctou, pas de victimes

Un camp de l'armée malienne à Tombouctou (nord-ouest) a été la cible dimanche de tirs d'obus par des groupes armés sans faire de victime, a indiqué une source militaire malienne.

« Des obus ont été tirés par les terroristes vers le camp de l'armée malienne à Tombouctou sans dégâts visibles», a affirmé cette source militaire malienne précisant que «ce sont des tirs indirects venant de la direction de la localité de Goundam (près de Tombouctou) et qui n'ont pas causé de dégâts». Les tirs d'obus dimanche à Tombouctou surviennent après l'annonce par l'armée malienne avoir «neutralisé des terroristes» le 15 avril dans le centre du Mali. Le 14 avril une attaque contre le camp de la force française Barkhane et de la Mission de l'ONU (Minusma) à Tombouctou a coûté la vie à un Casque bleu burkinabè et fait 16 blessés.

ROUTE TRANSSAHARIENNE :

# Réalisation de 1.600 km par l'Algérie

L'Algérie a achevé la construction de 1.600 km de la route transsaharienne alors que les travaux sur 200 autres kilomètres sont en cours, a indiqué hier à Alger le secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), Mohamed Ayadi.

«L'Algérie a construit 1.600 km de la route transsaharienne, avec un programme de dédoublement en cours sur 800 km, tandis que le renforcement de certaines sections et l'achèvement de la construction de 200 km pour la liaison avec le Mali sont en cours de réalisation», a précisé M. Ayadi lors des travaux de la 68ème session du CLRT.

Les travaux de cette session ont été axés autour de la revue de la situation d'avancement du la route transsaharienne et la concertation sur les démarches futures à entreprendre avec les pays concernés en vue de mener à bien sa réalisation et sa livraison dans les meilleurs délais.

Cette rencontre s'est tenus en présence des ambassadeurs des pays membres du CLRT, de représentants, respectivement, de la Commission de l'Union Africaine, de la Banque islamique de développement (BID) et de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

Cette infrastructure d'envergure continentale traverse 6 pays de l'Afrique, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

Selon M. Ayadi, en Tunisie, cette route s'étirera sur 689 km entre Hazoua (à la frontière avec l'Algérie) et Tunis, et est aujourd'hui entièrement bitumée tandis que les travaux de renforcement de cette route sont en cours sur 65 km entre Gafsa et Nefta.

Au Niger, le linéaire de la route représente 1.886 km dont 1.600 km sont revêtus et 278 km sont en cours de travaux de bitumage, a précisé le même responsable en notant que dans ce pays, cette route constitue plus du tiers du réseau national revêtu lequel est de 4.600 km.

Pour ce qui est du Tchad qui ne comptait, en 1990, aucune route bitumée, la route relie la capitale N'djamena à la frontière du Niger après Rig-Rig sur 570 km dont environ un tiers est revêtu, un autre tiers est en cours de travaux alors que le reste est en phase de lancement.

Concernant le Nigeria, cette route le traverse sur 1.130 km qui sont actuellement entièrement revêtus et en dédoublement sur plus de la moitié de ce linéaire, a-t-il souligné.

Au Mali, l'infrastructure s'étire sur plus de 2.000 km dont 700 km sont aujourd'hui à l'état de piste, a poursuivi M. Ayadi qui a relevé que la réalisation de ce projet dans ce pays est en proie à des difficultés financières. «Le CLRT ne désespère pas de trouver le financement pour conduire une étude portant plan de développement de la zone d'impact de la route transsaharienne entre Gao (Mali) et la frontière algérienne pour rattraper le retard d'équipement», a-t-il avancé.

Par ailleurs, le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, a soutenu dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par son secrétaire général, Ali Hammi, que l'Algérie renouvelle l'intérêt prioritaire qu'elle accorde à la dimension de cette infrastructure en tant que facteur fondamental pour l'activité et la croissance économiques, le commerce et l'investissement, l'interconnexion et l'intégration de l'Afrique et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans ce sens, il a fait savoir que cet axe pourrait être élargi à la route Tindouf-Choum (Mauritanie) pour faciliter la circulation des personnes et des biens, l'intensification des échanges commerciaux et le désenclavement de cette zone frontalière.

Par ailleurs, pour offrir un accès direct sur les grands ports de la méditerranée et promouvoir les échanges entre l'Afrique et l'Europe, l'Algérie a inscrit le raccordement direct de la route transsaharienne avec la pénétrante autoroutière reliant le port de Djen-Djen à l'autoroute Est-Ouest sur 110 km et dont les travaux sont en cours, a-t-il ajouté.

CAMEROUN :

# Le gouverneur du Lewoh (Sud Ouest) victime d'un attentat

Le convoi du gouverneur de Lewoh, région anglophone du Sud-Ouest du Cameroun, a été attaqué par des hommes armés, ont rapporté des sources sécuritaires ainsi que la presse locale.

«Nous avons subi une attaque armée» vendredi à Lewoh, a indiqué une source sécuritaire camerounaise cité par les médias.

«Le gouverneur du Sud-Ouest, Bernard Okalia Bilai, se rendait à Menji, chef-lieu du Lebialem, pour la cérémonie d'installation du nouveau préfet du département», ont ils précisé.

Aucun bilan officiel n'a été publié dimanche dans les médias camerounais.

Pendant la cérémonie d'installation du nouveau préfet, diffusée par les médias locaux, le gouverneur du Sud-Ouest portait un gilet pare-balle, ont ils ajouté.

Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest regroupent les habitants anglophones du Cameroun, soit 20% de la population qui subissent depuis plus d'un an les conséquence d'une crise socio-politique, qui s'est peu à peu muée en «un conflit armé de basse intensité», disent les experts au fait de la situation.

Les séparatistes, en lutte pour l'indépendance du Cameroun anglophone, ont demandé aux représentants de Yaoundé ainsi qu'aux forces de sécurité de quitter leur territoire, les qualifiant de «forces d'occupation».

Depuis trois mois, les groupes séparatistes armés y multiplient les actions violentes contre des symboles de l'Etat (attaques de gendarmerie, enlèvements de fonctionnaires, accrochages avec l'armée).

A mesure que la crise évolue, de nouveaux groupes séparatistes apparaissent, arborant sur les réseaux sociaux armes et drapeau de l'«Ambazonie», du nom de l'Etat qu'ils veulent créer.

CENTRAFRIQUE :

# Un groupe armé neutralisé dans une localité de l'ouest

Un groupe armé centrafricain dénommé «Siriri» (paix en Sango, la langue nationale centrafricaine), a été neutralisé dimanche par la mission onusienne en Centrafrique MINUSCA et des forces de sécurité intérieure entre les villes centrafricaines de Berbérati et Gamboula (ouest), distantes l'une de l'autre de 86 kilomètres, ont rapporté des médias citant une source locale.

Le bilan des affrontements fait état de plusieurs assaillants neutralisés, cinq corps ont été ramenés à Berbérati et présentés aux autorités ainsi que deux capturés et 16 motos récupérées.

Parmi les victimes, le corps du prétendu chef rebelle Djibrila qui a été formellement identifié.

Remontant à l'origine des faits, la source a indiqué que les insurgés s'étaient constitués à Gamboula (localité centrafricaine voisine de la ville camerounaise de Kentzou), avec l'intention de prendre le contrôle des sous-préfectures de Gamboula et de

Berbérati, d'où l'occupation de la commune de Nassolé (au milieu des deux localités en question) dimanche vers 8h00, provoquant la riposte immédiate des casques bleus tanzaniens de la MINUSCA et des forces de sécurité intérieure.

Après les affrontements, un poste de contrôle des casques bleus a été établi dans la commune de Nassolé.

Aussi, des gendarmes et policiers des localités voisines qui ont fait fusion sur Nassolé traquent encore les rescapés. Jusqu'à lundi, un calme relatif est signalé sur le tronçon Gamboula-Berbérati tandis que le trafic, lui, a repris.

Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA, a signalé que les insurgés ont été les premiers à ouvrir le feu sur les casques bleus, suscitant leur prompte réaction.

Il a aussi ajouté que la MINUSCA a renforcé son dispositif à Nassolé et que bon nombre des assaillants ont pris fuite, dans la brousse.

APS

FRANCE

# La Grande Mosquée de Paris dénonce le procès «injuste et délirant» d'antisémitisme fait aux musulmans de France

La Grande Mosquée de Paris a dénoncé hier le procès «injuste et délirant» d'antisémitisme fait aux musulmans de France à travers un manifeste publié par la presse et signé par 300 personnes.

Le texte, qui s'insurge de la flambée d'un «nouvel antisémitisme» où il est question, en France, «d'épuration ethnique» des juifs et «d'obsolescence» de versets du Coran, est signé par des personnalités, comme entre autres Nicolas Sarkozy, Manuel Valls, Bertrand Delanoë, Charles Aznavour, Gérard Depardieu, Bernard-Henri Lévy, Alain Finkielkraut, etc.

Pour la Grande Mosquée de Paris «le procès injuste et délirant d'antisémitisme fait aux citoyens français de confession musulmane et à l'islam de France à travers cette tribune présente le risque patent de dresser les communautés religieuses entre elles dans une hystérie qui défie la réalité sociale et politique», appelant «à la raison, au civisme et à la fraternité pour éviter de tomber dans ce piège».

Elle souligne, dans un communiqué, que les citoyens français de confession musulmane «majoritairement» attachés aux valeurs républicaines «n'ont pas attendu la tribune ( ) pour dénoncer et combattre depuis des décennies l'antisémitisme et le racisme antimusulman sous toutes ses formes», rappelant qu'«aucun croyant ne peut ni ne doit, dans une lecture non contextuelle, s'appuyer sur le Saint-Coran pour commettre un crime». «La Grande Mosquée de Paris en appelle à la raison, au civisme et à la fraternité pour éviter de tomber dans ce piège, et rappelle la récente rencontre à la Grande Mosquée de Paris, le 11 avril dernier, entre imams et rabbins en présence du Grand Rabbin de France, M. Haïm Korsia et du Rabbin Michel Serfaty, co-président des Amitiés judéo-musulmanes de France (AJMF)», précise le communiqué, relevant que cette rencontre est «une des démonstrations de la forte convergence de vues et d'actions pour unir nos efforts afin d'améliorer la qualité des relations entre juifs et musulmans de France face aux extrémismes».

Dans la presse d'hier, certains éditorialistes ont jugé le manifeste de «caricatural» qui «ajoute de l'huile sur le feu», alors que les débats se sont enflammés.

L'auteur et militant associatif français, Marwan Muhammad, a qualifié dans son blog que ce texte «une bien coupable culmination». «Il n'y a pas +d'antisémitisme musulman+, tout comme il n'y a pas +d'islamophobie juive+.

Il y a par contre des comportements et des actes antisémites, parmi lesquels certains sont commis (aussi et entre autres) par des musulmans.

Et il y a des comportements et des actes islamophobes, parmi lesquels certains sont commis (aussi et entre autres) par des juifs», a-t-il affirmé.

Dans une «lettre d'un musulman aux juifs», en réponse aux signataires du manifeste, l'artiste Khalid Mossayd a estimé qu'aujourd'hui, la France se retrouve dans l'exception du «choc des communautés», indiquant que ce texte a pour «seul objectif» de désigner aux yeux de l'opinion publique «un ennemi commun : le musulman, l'arabe, l'étranger». Déplorant dans son blog «l'amateurisme intellectuel» des initiateurs de ce texte, il a expliqué que l'une des raisons principales qui justifie l'opposition entre les juifs et les musulmans, c'est le conflit israëlo-palestinien. «Critiquer la politique de colonisation d'Israël n'est pas de l'antisémitisme», a-t-il affirmé, appelant à éviter de tomber «dans le piège des politiques, des intellectuels malhonnêtes et des communautés qui emprisonnent».

## *COMMUNIQUÉ DE PRESSE*

Les citoyens français de confession musulmane majoritairement attachés aux valeurs républicaines n'ont pas attendu la tribune publiée dans le quotidien national « Le Parisien » du dimanche 22 avril 2018 pour dénoncer et combattre depuis des décennies l'antisémitisme et le racisme anti-musulman sous toutes ses formes.

De même, pour la Grande Mosquée de Paris, aucun croyant ne peut ni ne doit, dans une lecture non contextuelle, s'appuyer sur le Saint-Coran pour commettre un crime.

Aussi, le procès injuste et délirant d'antisémitisme fait aux citoyens français de confession musulmane et à l'islam de France à travers cette tribune présente le risque patent de dresser les communautés religieuses entre elles dans une hystérie qui défie la réalité sociale et politique.

La Grande Mosquée de Paris en appelle à la raison, au civisme et à la fraternité pour éviter de tomber dans ce piège, et rappelle la récente rencontre à la Grande Mosquée de Paris, le 11 avril dernier, entre imams et rabbins en présence du Grand Rabbin de France, M. Haïm Korsia et du Rabbin Michel Serfaty, co-président des Amitiés judéo-musulmanes de France (AJMF).

Cette rencontre est une des démonstrations de la forte convergence de vues et d'actions pour unir nos efforts afin d'améliorer la qualité des relations entre juifs et musulmans de France face aux extrémismes.

Dans tous les cas, nous, citoyens français de confession musulmane, souhaitons faire de la lutte contre l'antisémitisme et le racisme antimusulman une cause nationale, afin d'éradiquer ces poisons extrêmement nocifs pour notre unité nationale.

*Dr Dalil Boubakeur*
*Recteur de l'Institut Musulman de la Grande Mosquée de Paris*
*Président de la Fédération nationale de la Grande Mosquée de Paris*

PARAGUAY :

# Le candidat de droite Mario Abdo élu président

Le candidat de droite Mario Abdo Benitez a gagné dimanche l'élection présidentielle au Paraguay, poursuivant l'hégémonie de son parti Colorado, selon les résultats officiels.

«Le président de la République est Mario Abdo Benitez», a déclaré le président du tribunal électoral, Jaime Bestard, précisant que le candidat a obtenu 46,49% des voix contre 42,72% pour son rival Efrain Alegre, porté par une coalition de centre gauche, des résultats qui portent sur 96% des bulletins et sont «irréversibles».

Son avance est toutefois nettement réduite par rapport à ce qu'anticipaient les sondages, qui lui avaient donné jusqu'à 20 points d'avance ces dernières semaines. Les autorités électorales ont fait état d'une participation d'environ 65%.

Les 4,2 millions d'électeurs avaient été appelés à choisir le successeur du président sortant Horacio Cartes mais aussi à renouveler leur Parlement et élire les gouverneurs des 17 départements du pays. Enclavé entre la Bolivie, l'Argentine et le Brésil, le Paraguay, dynamique économiquement mais miné par la pauvreté, la corruption et le trafic de drogue, a été profondément marqué par la longue dictature d'Alfredo Stroessner (1954-1989).

Le président sortant a reconnu dimanche, après avoir voté, que «tout reste à faire» au Paraguay: «Nous avons des dettes sociales, ce n'est pas concevable qu'avec toute la richesse que nous avons et en étant 7 millions d'habitants, nous ayons ce niveau de pauvreté».

Diplômé en marketing aux Etats-Unis, «Marito» promet de réformer le système judiciaire pour le rendre plus vertueux et maintenir la même politique économique que son prédécesseur.

L'élection de Mario Abdo Benitez, confirme à quel point la population a tourné la page de la période de la dictature, à la faveur du changement de génération, 43% de l'électorat ayant entre 18 et 34 ans.

MANIFESTATIONS AU NICARAGUA :

# Washington condamne l'emploi de la violence

Washington a condamné dimanche les violences policières au Nicaragua lors des manifestations contre une réforme des retraites qui auraient fait plus de vingt morts, demandant au gouvernement de permettre aux journalistes de travailler librement.

«Nous condamnons la violence et la force excessive utilisées par la police et d'autres personnes contre les civils qui exercent leur droit constitutionnel à la liberté d'expression et de réunion», indique Heather Nauert, porte-parole du département d'Etat dans un communiqué.

«Le gouvernement américain regrette les pertes en vies humaines et les blessés», ajoute-t-elle.

Mme Nauert se trouve à Toronto, au Canada, pour une réunion de deux jours des ministres des Affaires étrangères du G7.

«Les Etats-Unis appellent à un large dialogue impliquant tous les secteurs de la société pour résoudre le conflit actuel, rétablir le respect des droits de l'Homme et parvenir à un avenir meilleur et plus démocratique pour tous les Nicaraguayens», poursuit la porte-parole, demandant également «au gouvernement nicaraguayen de permettre aux journalistes d'agir librement».

Les Etats-Unis exhortent aussi le Nicaragua «à permettre une enquête indépendante et à poursuivre les responsables de ces morts», conclut le communiqué. Les violentes manifestations contre une réforme des retraites ont fait selon une ONG plus de vingt morts au Nicaragua, où affrontements et pillages se poursuivaient dimanche pour la cinquième journée consécutive. Un caméraman nicaraguayen, Miguel Angel Gahona, a été tué par balles samedi dans la ville de Bluefields (est) alors qu'il filmait des affrontements entre manifestants et policiers, selon des sources syndicales.

Selon un communiqué officiel, un policier de 33 ans a également été tué par balle samedi dans le secteur de l'Université Polytechnique (UPOLI) à Managua.

VENEZUELA :

# Coup d'envoi de la campagne électorale pour la présidentielle anticipée

La campagne pour l'élection présidentielle anticipée du 20 mai au Venezuela a débuté dimanche. Le président sortant Nicolas Maduro vise un second mandat en promettant la «prospérité» à ses compatriotes en dépit de la crise qui frappe le pays depuis la chute des cours du pétrole qui ont amené les agences de notation à classer le Venezuela en défaut partiel de paiement de sa dette.

Le Venezuela est confronté à une hyperinflation et le FMI la situe aux alentours de 14 % en 2018, tablant sur une chute du PIB de 15%.

Le dirigeant socialiste semble pourtant promis à une probable réélection, en l'absence de candidat présenté par la Table de l'unité démocratique (MUD), principale coalition d'opposition qui a décidé de boycotter le scrutin.

Le dissident chaviste Henri Falcon, militaire à la retraite de 56 ans est le seul candidat d'importance à se présenter face au chef de l'Etat sortant.

L'institut de sondages Datanalisis prédit que les deux candidats seront au coude-à-coude, mais c'est le seul: Delphos crédite Maduro de 42% d'intentions de vote contre 30% pour Falcon et Hinterlaces donne une plus grande avance encore au président sortant, qui selon lui remporterait 52% des suffrages contre 22% pour son rival.

L'opposition a elle perdu beaucoup de ses forces et de son soutien populaire après les quatre mois de manifestations du printemps 2017, qui exigeaient le départ du chef de l'Etat.

**APS**

TIZI-OUZOU :

# Don de la guillotine utilisée dans le film *«Arezki l'indigène»* à la direction de la culture

Faire de la maison de la culture «un musé d'Histoire» est le v£u du réalisateur Djamel Bendeddouche qui a fait don, dimanche, de la guillotine utilisée dans le tournage du film «Arezki l'indigène» sorti en 2007 à la Direction de la Culture de la wilaya.

Lors d'une cérémonie à la Maison de la Culture Mouloud Mammeri, en présence de représentants de la famille révolutionnaire et des autorités locales, le réalisateur a procédé à la remise de l'instrument à la directrice de la culture, Nabila Goumeziane.

Soulignant que son geste tend à «maintenir vives les mémoires», M. Bendeddouche a assuré que l'instrument «est une réplique fidèle de +la faucheuse+ ayant servi à l'exécution le célèbre rebelle Arezki L'bachir le 14 mai 1895». Elle a été réalisée par un ébéniste de la région, qui a tenu à en faire «une réplique fidèle dans les moindres détails», a-t-il ajouté.

Rappelant, à l'occasion, que «cette forme d'exécution à été pratiquée en Algérie depuis 1895 et a duré jusqu'à 1959» Djamel Bendeddouche a rendu hommage au chahid Arezki L'bachir et à «tous ceux qui ont payé de leur vie pour l'indépendance de notre pays».

«L'importance de faire des films historiques, au-delà de la mémoire, est aussi de montrer que le colonialisme a toujours vécu en permanence sous la pression des révoltes et insurrections qui ont éclaté à travers toutes les régions du pays», a soutenu le réalisateur lors d'une brève allocution.

Dans une déclaration à l'APS, le réalisateur a souligné que son geste se situe «sur le plan de la mémoire». «Il faut rappeler aux générations d'aujourd'hui que l'indépendance a été chèrement acquise aux prix, entre autres, de combien de tête fauchées par ce sinistre instrument» a-t-il déclaré.

Il a, dans ce sens, appelé «tous les réalisateurs de films historiques réalisés dans la région, et même à travers tout le pays, à offrir chacun quelque chose aux espaces de jeunes pour en faire des musés de l'Histoire».

Pour sa part, Mme Goumeziane, a remercié Djamel Bendeddouche pour ce «don significatif» qui vient enrichir le patrimoine de la direction de la culture, et qui intervient à l'occasion de la célébration du 38ème anniversaire du printemps berbère et du mois du patrimoine, placé cette année sous le thème «Mon patrimoine, mon devenir».

La cérémonie a été suivie, dans l'après midi, d'une projection-débat avec le réalisateur du film au niveau du Petit Théâtre de la Maison de la culture.


Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI
DAIRA D' IN-AMENAS
COMMUNE D' IN-AMENAS

AVIS D'INFRUCTIOSITE

Le Président D' APC d' In-amenas la commission d' ouverture des plis informe l'ensemble des soumissionnaires que conformément aux dispositions de l' article 40 du décret présidentiel n°15/247 du16/09/2015 portant réglementation des marchés publiques et des délégation du service publique déclare infructueuse AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MIIMALES n° 02/2018 relatif a Réalisation résidence officielle nouvelle commune d'in-amenas 1er tranche paru dans le journal el wasset- du 01/03/2018 et DKNEWS - du 01/03/2018 la commission d' ouverture des plis déclare que une seule offre a été réceptionnée et non compléter les prix -BPU du projet.

DK NEWS Anep : 811 782 du 24/04/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EPE - ALGERIE TELECOM – SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE BATNA
NIF: 000216299033049

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°008/2018

La Direction Opérationnelle de Batna lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour :

REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCEUL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES POUR BUREAU DE POSTE

Le présent Avis d'Appel d'Offres National Restreint s'adresse aux entreprises selon le palier suivant :

Palier N°02 :pour les lots supérieurs à 05 Km et inférieurs à 50 Km le soumissionnaire doit justifier de la qualification et de la classification professionnelles Un (01) à Quatre (04) , dont l'activité principale est l'hydraulique et travaux publics activité principale

TARF - BUREAU DE POSTE DJERIAT (10, 5 Km)

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle de Batna à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE BATNA
ZONE INDUSTRIELLE KECHIDA BATNA

Contre paiement d'une somme non remboursable de Cinq Mille Dinars (5000.00 D.A) au compte ouvert auprès de la B.N.A agence 335 Rue des Fidayinnes Batna,sous le n° 001335030000005995.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces exigées dans le cahier des charges devront être déposées, sous double enveloppe cachetée à l'adresse sus indiquée, le dernier jour de la durée de préparation à compter de la première publication dans la presse au plus tard à 14 heures.

Les offres doivent être composées :

1. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
2. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Ces Deux (02) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/2018
REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCEUL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES POUR BUREAU DE POSTE
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

*La date de dépôt des offres est fixé au Quinzième jour (15) à partir de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux de 08h à 14h00

*Si ce jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Cent Vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

*L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le même jour que la date limite de remise des offres à 14h00 à l'adresse précitée.

*Cet avis est considéré comme invitation à toutes les entreprises soumissionnaires pour assister à l'ouverture publique des plis.

DK NEWS Anep : 811 972 du 24/04/2018

## OUARGLA :
# Finalisation de l'inventaire des acquisitions et objets archéologiques du musée saharien

L'opération d'inventaire des acquisitions archéologiques et objets entreposés au musée saharien à Ouargla a été finalisée, avec leur classification selon leur nature et leur valeur historique, en prévision de la réouverture «toute prochaine» du musée, a-t-on appris lundi de sa directrice.

Cette opération scientifique précise, qui a pris du temps (lancée en 2016) et qui a été confiée à deux archéologues de l'Office local de gestion et d'exploitation des biens sauvegardé, permet de réhabiliter et d'évaluer toutes les acquisitions du musée saharien (fondé en 1938), y compris celles datant de l'ère préhistorique, aux fins de leur classement selon la réglementation en vigueur, a expliqué à l'APS Mme Oum El-Kheir Benzahi.

«Elle est actuellement au stade du choix des articles» que les archéologues ont pu clairement identifier et connaitre leur véritable origine et pouvant être exposés au musée, en prévision de «sa toute prochaine» ouverture au public, en coordination avec la direction générale de l'Office précité, a-t-elle ajouté.

Ces objets concernent notamment des pierres, des fléchettes, des ustensiles en poterie et d'autres en cuivre, datant de diverses époques (de la préhistoire à l'ère moderne), découvertes dans les régions d'Oued-Mya, Oued Righ et jusque dans le Tassili, en plus d'armements datant de la glorieuse Guerre de libération nationale et d'objets divers façonnés par l'homme ancien au début de la découverte des métaux, a fait savoir Mme Benzahi.

A ces objets, s'ajoutent diverses acquisitions mises au jour lors de fouilles archéologiques menées par la suisse Marguerite Van Berchem sur le site de l'antique Cité de Sedrata (7 km Sud d'Ouargla) fondée vers le 10ème siècle par les Rostémides.

Tous ces articles rares, plus de mille (1.000) pièces remontant à des ères diverses et anciennes, soigneusement conservés dans des boites spéciales pour les préserver des facteurs de dégradation, au vu de leur valeur historique, seront mis à la disposition des universitaires et chercheurs pour les besoins d'études scientifiques et de recherches, et ce comme matière scientifique authentique, en coordination avec l'administration du musée, selon la même responsable. Le musée compte aussi une aile dédiée à l'ethnographie, reflétant le mode de vie des habitants de la région, leurs traditions et coutumes, leur artisanat traditionnel lié à la confection de leurs habits et la fabrication de leurs ustensiles (poterie et cuivre), ainsi que des photographies immortalisant l'ancien mode vie dans la région d'Ouargla.

### Réouverture imminente du musée saharien

La réouverture du musée saharien, dont l'édifice avait été déjà inauguré auparavant après avoir subi un large lifting, est imminente au public. Elle permettra aux citoyens de s'informer sur le patrimoine culturel populaire ancien de la région d'Ouargla et ses environs, a annoncé Mme Benzahi.

L'aménagement de cette structure muséale a pris un temps relativement «long», du fait de l'opération d'inventaire et de classement des pièces archéologiques qu'il renferme, des procédés de leur conservation, leur mode d'exposition, le type d'éclairage à adopter, le classement des salles et autres, a-t-elle expliqué.

Le lifting qu'il a subi, tout en veillant au respect du cachet architectural local saharien, est passé par plusieurs étapes englobant les façades extérieurs et intérieures et leur revêtement en gypse local, le colmatage des fissurations, la réfection des toitures et des sols, la réalisation de l'éclairage (intérieur et extérieur), l'entretien et la réfection des réseaux divers, la peinture, l'installation des armoires d'exposition et autres.

Le musée saharien, dans son nouvel habillage, contribuera à la dynamisation de l'activité touristique dans la région, en plus de l'ouverture d'un site d'étude aux universitaires, chercheurs et archéologiques, permettant des recherches sur l'histoire de la région d'Ouargla en particulier, et du sud-est du pays en général. Le site du musée saharien constituait dans le passé une halte de caravanes culturelles en provenance de la Saoura, du Gourara et du Touat, à destination des régions d'Oued Mya (Grand Ouargla), Oued-Righ (Grand Touggourt), selon des versions historiques.

## CHLEF :
# Lancement prochain des travaux de restauration d'urgence de la Casbah de Ténés

Les travaux de restauration d'urgence de la Casbah de Ténés, dans la wilaya de Chlef, seront lancés dans les «prochains mois», a annoncé dimanche la directrice de la Culture locale.

«L'étude d'élaboration du plan permanent de préservation et restauration du secteur protégé de la Casbah de Ténés est totalement parachevée et a été adoptée par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW «, a indiqué à l'APS Mme Fatima Bekara, signalant que ces premiers travaux d'urgence toucheront de nombreux sites, dont Beb Lebhar, les vieilles mosquées et des forts, outre 63 maisons, sur un total de 276 en état de dégradation.

Elle a ajouté que le dossier de l'opération (travaux d'urgence) se trouve actuellement aux mains de la Commission de wilaya des marchés publics, dans «l'attente du parachèvement de certaines procédures administratives et techniques», avant l'initiation, d'une campagne de sensibilisation en direction des citoyens, sur cette action, « nécessitant beaucoup de temps, une ressource humaine qualifiée et les mêmes matériaux de construction utilisés à l'origine», a encore expliqué Mme Bekara.

Cette dernière n'a pas manqué de souligner les «efforts consentis par les pouvoirs publics en vue de la préservation et restauration des monuments historiques, en dépit de la crise économique traversée par le pays», estimant que ce patrimoine est le «reflet de notre histoire, nos origines et notre avenir «.

Fondée par des marins andalous, en 262 de l'an de l'hégire, sur une surface de 12 ha, la vieille Casbah de Ténés compte de nombreux sites archéologiques et bâtisses, aujourd'hui en pleine dégradation et constituant, pour certaines, une menace pour la vie des familles y résidant.

La ville de Ténés a été classée comme «secteur sauvegardé» en 2007, eu égard à la richesse de son patrimoine historique et civilisationnel, ayant fait d'elle une destination touristique de choix pour de nombreux touristes nationaux et étrangers. Elle représente une importante halte historique pour la civilisation islamique, constituant l'un des fondements de l'identité algérienne.

## ORAN :
# La blousa «Zaïm», un costume traditionnel indétrônable qui défie le temps

La blousa «Zaïm», robe traditionnelle oranaise, s'est taillée une place incontestable et indétrônable parmi les genres vestimentaires féminins, résistant aux modes et mutations que subit la société.

Ce vêtement puise son nom de son caractère luxueux et sa broderie «Tâamar» fine et raffinée, utilisant un type particulier de pierres, perles et autres strass. Cet habit confère à la femme qui le porte un sentiment de supériorité qui la rend souveraine d'où son appellation blousa «Zaïm». «C'est un costume lourd de par ses ornements et ses pierres qui lui confèrent toute sa splendeur et son raffinement», explique l'attachée de conservation au service d'inventaire du Musée national Ahmed Zabana, qui dispose d'une blousa «Zaïm» datant de plus d'un siècle. Ce type de vêtement a fait son apparition à la fin du 19ème siècle. La couturière oranaise de l'époque s'est inspirée des broderies de foulards ou écharpes des femmes d'origine espagnole qu'elles portaient sur leurs épaules ou autour de leurs bras.

Le tissu de tulle, fin et léger, est la matière principale et incontournable qu'utilisent les couturières pour confectionner cette blousa, note la couturière Hasna, qui exerce ce métier depuis quatre décennies, relevant que le choix de cette matière révèle le goût raffiné des femmes oranaises soucieuses d'être coquettes et belles.

La confection de ce costume est une des facettes du patrimoine local et national. Sa tradition se perpétue au fil des générations en utilisant les mêmes matériaux de mercerie comme les perles, les petites lentilles, grains et autres paillettes pour décorer les manches, les décolletés et autres parties du vêtement. Arabesques, formes géométriques diverses, fleurs, arbres fruitiers sont autant de motifs décorant ce costume et lui donnant toute sa beauté et sa splendeur.

La couturière Yasmina, qui gère un atelier d'apprentissage de couture traditionnelle, estime que ces motifs reflètent le génie et le savoir-faire de la femme oranaise de l'époque qui fait preuve d'ingéniosité et d'imagination pour concevoir sur du tissu de véritables úuvres artistiques. C'est surtout le remplissage de la robe avec des paillettes et autres objets de mercerie qui donne toute sa beauté à la blousa. « «C'est un travail minutieux exigeant de la patience que remplissent avec doigté des femmes et des jeunes filles soucieuses d'apprendre ce métier et le préserver de l'oubli et de la disparition», poursuit-elle.

### Perpétuer un savoir-faire

Aujourd'hui encore, des femmes artisanes d'Oran veillent à perpétuer cette tradition qui nécessite une grande patience et une précision dans le dessin des formes et la pose des ornements décoratifs. La femme qui porte cette blousa, ne peut être que belle, élégante et splendide, souligne Mme Khadidja, âgée de 80 ans, qui garde jalousement sa blousa, portée par plus de 100 mariées.

Les couturiers et modélistes ont introduit la blousa dans la conception des costumes de haut standing. Le musée national Ahmed Zabana a initié, pour la première fois, une exposition dédiée à ce costume et lancé un atelier des techniques de sa couture, lors de la manifestation «Musée des musées», organisée en février dernier à Médéa. Pour préserver ce genre de costume traditionnel de l'imitation, de la contrefaçon ou de toute forme de dénaturation, la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran préconise le classement de la blousa oranaise «Zaïm» en respectant ses normes et ses codes en vigueur. Pour le président de cette structure, Boukhari Ferhat, «c'est une partie de l'identité locale qu'il faut préserver».

Par ailleurs, la CAM d'Oran úuvre à organiser des expositions de promotion de la blousa «Zaïm» et autres robes traditionnelles oranaises, lors de diverses occasions, des défilés de mode, rappelle le responsable, estimant que plusieurs stylistes ont été de bons ambassadeurs pour mettre en valeur la blousa oranaise, lors de diverses manifestations internationales et autres défilés de mode, suscitant l'admiration de l'assistance et des spécialistes.

Actuellement, la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran recense 393 artisans adhérents versés dans la couture traditionnelle. Pour inciter des jeunes à préserver ce legs et à perpétuer ce métier, la direction locale de la Formation et l'Enseignement professionnels a lancé une spécialité de couture traditionnelle au niveau de cinq centres d'Oran, Bir El Djir et Ain El Beida.

Bendahou Fatima Zohra, directrice du CFPA ex-Hadid, a relevé qu'une grande affluence de jeunes filles est enregistrée au niveau de l'annexe de Hai Sanawber (ex-Planteurs) relevant de ce centre. Celles-ci, après une année de formation, décrochent un diplôme leur permettant d'ouvrir des ateliers de couture traditionnelle, surtout pour la blousa oranaise. Pour sa part, l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) d'Oran accorde un soutien financier pour la promotion de ce produit local. Depuis 2005 jusqu'à 2017, quelque 1.235 créditas ont été octroyés aux jeunes pour l'acquisition des matières premières, a souligné le responsable locale de cet organisme, ajoutant que la plupart des bénéficiaires sont des femmes au foyer, s'adonnant à la couture traditionnelle. Ces femmes ont également contribué à créer des emplois et à former d'autres couturières.

La transmission de cet art et de ce savoir-faire et la préservation de la blousa oranaise sont assurées, assure-t-il.

**APS**

# Programme de la soirée

## TF1 20:00

### L'arme fatale

**Réalisateur : Maja Vrvilo**
**Avec : Damon Wayans , Clayne Crawford**

*Trish déjeune avec Gene Nakahara. Celui-ci lui apprend qu'il souhaite devenir maire, même si son rival, Sean O'Brien, est donné favori. Juste après le déjeuner, Gene regagne sa voiture. Une violente explositon retentit : Gene a été assassiné. Témoins du drame, Trish et Leo sont abasourdis. Ils débutent leurs investigations et découvrent que Gene avait commencé une enquête de moralité sur Sean O'Brien. Puis ils apprennent qu'une certaine Monica Jones, ancienne collaboratrice de O'Brien, est portée disparue depuis 2008. Parallèlement, Riggs rend visite à son beau-père en prison. Et Murtaugh tente d'impressionner le capitaine Avery...*

## France 2 19:55

### Secrets d'histoire

**MAGAZINE HISTORIQUE 94 épisodes**

*Joséphine, de son vrai nom Rose Tacher de la Pagerie, originaire de la Martinique, est indissociable de Napoléon. Surnommée «la Belle Créole», la première femme de Bonaparte est celle qu'il a véritablement aimée, celle qu'il a couronnée impératrice et celle qu'il a ensuite répudiée pour ne pas lui avoir donné d'héritiers. Leur lien restera malgré tout indestructible. Réputée pour son charme irrésistible, pour son intelligence et pour sa fantaisie, Joséphine a surtout été un fervent soutien pour Napoléon. L'impératrice cultivait son goût pour l'art, la peinture, la sculpture, la couture et le mobilier de l'Ancien Régime. Particulièrement coquette, elle était la providence des créateurs de l'époque.*

## France 3 19:55

### Capitaine Marleau

**Réalisateur : Josée Dayan**
**Avec : Corinne Masiero , Jean-Hugues Anglade**

*A la veille du concert du quatuor dirigé par le chef d'orchestre Alexandre Eckert, le violoniste de la formation est retrouvé mort, flottant dans un étang, sur le lieu de répétition. Au grand dam de ses proches, Alexandre remplace le mort par Christophe, un jeune musicien qu'il a pris sous son aile. Le capitaine Marleau, chargé de l'enquête, devine qu'un secret lie les deux hommes et s'intéresse aux relations entre le défunt et l'assistante du chef d'orchestre, Joyce Kramer. Marleau craint surtout qu'Alexandre, personnage colérique, autoritaire et égocentrique, ne soit la prochaine victime d'un assassin mû par le désir de vengeance...*

## CANAL+ 21:50

### Tchi tcha

**MAGAZINE DU CINÉMA 54 épisodes**

*Une séquence «nostalgie» interpelle la mémoire collective des cinéphiles. Les souvenirs d'une personnalité du cinéma ponctuent l'émission. Bien sûr, la curiosité pour tous les genres demeure la règle et amène à scruter l'actualité du 7e art. Comédiens, réalisateurs, scénaristes, techniciens et producteurs contribuent à l'émission au fil d'enquêtes, d'interviews et de portraits mais aussi d'analyses des nouvelles tendances.*

## M6 20:00

### Babysitting 2

**Réalisateur : Nicolas Benamou**
**Avec : Philippe Lacheau , Alice David**

*Sonia souhaite présenter Franck à son père, Jean-Pierre, directeur d'un hôtel au Brésil. Avec leurs amis, les deux jeunes amoureux espèrent y passer des vacances de rêve. Un matin, les garçons décident de partir en excursion dans la forêt amazonienne. Jean-Pierre profite de l'occasion pour leur confier Yolande, sa vieille mère acariâtre. Mais, le lendemain, Sonia n'a pas de nouvelles des garçons et de sa grand-mère. Après des recherches infructueuses, Jean-Pierre découvre par hasard la petite caméra GoPro avec laquelle ils étaient partis. En regardant la vidéo, Sonia et son père découvrent les péripéties de Franck et de ses incorrigibles amis...*

# Jeux

## Samouraï-Sudoku n°1854

***Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.***

***Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.***

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2 | 8 | | 1 | 7 | | |
| | 1 | | | 5 | | | 3 | |
| 5 | | | | 4 | | | | 9 |
| 2 | | | 1 | | 5 | | | 4 |
| | 3 | 4 | | | | 9 | 5 | |
| 8 | | | 4 | | 9 | | | 3 |
| 6 | | | | 9 | | | | 7 |
| | 4 | | | 1 | | | 9 | |
| | | 5 | 3 | | 6 | 4 | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 5 | 4 | | 1 | 6 | | |
| | 2 | | | 8 | | | 7 | |
| 8 | | | | 7 | | | | 4 |
| 5 | | | 8 | | 9 | | | 6 |
| | 3 | 8 | | | | 4 | 9 | |
| 1 | | | 7 | | 3 | | | 5 |
| 4 | | | | 1 | | | | 2 |
| | 1 | | | 5 | | | 4 | |
| | | 3 | 2 | | 4 | 7 | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 5 | | 1 |
| | | | | | | | | 3 |
| | | | | | | 8 | | 9 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 6 | 7 | | 9 | 1 | | |
| | 4 | | | 8 | | | 3 | |
| 5 | | | | 3 | | | | 8 |
| 3 | | | 5 | | 4 | | | 9 |
| | 8 | 5 | | | | 7 | 4 | |
| 6 | | | 1 | | 8 | | | 3 |
| 4 | | | | 5 | | | | 7 |
| | 6 | | | 1 | | | 9 | |
| | | 7 | 8 | | 2 | 3 | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 8 | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 7 | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 6 | | 5 |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 3 | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

## Mots croisés n°1854

*La bonne action, cette petite monnaie du cœur qui se dépense à chaque instant de la vie, a quelque chose de moins élevé, mais de plus populaire que la belle action.*

*Citation de Adolphe d'Houdetot ; Dix épines pour une fleur (1853)*

**Horizontalement :**

1 - Procédé de détection
2 - Plaque qui limite la vue - Armée féodale
3 - Fixé par des cordages - Messagère des dieux
4 - Porteur de mortier - Pronom masculin - Bidasse aux U.S.
5 - Hurle comme un cerf - Il permet de faire une scène
6 - Partie de lustre - Déplorée
7 - Blindées - Riches décorations
8 - Illumination - Remarque abrégée - Parfum de raki
9 - Particulière au pays
10 - Temps de règne - Coupure de vers

**Verticalement :**

A - Energisante
B - Immatériel - Levée qui rapporte
C - Il fait hausser le ton - Titre religieux
D - Rivière bretonne - Babiole
E - Vieux philosophes - Symbole chimique
F - Point de la rose - Cas à traiter de suite
G - Sélection - Volcan antarctique
H - Deviens propriétaire - Déchiffré
I - Petite partie d'archipel - Il grossit le Rhin
J - Appel désespéré - Mollesse
K - Cité bourguignonne - Soulager
L - Gaine - Crocs d'étalier

## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°554*

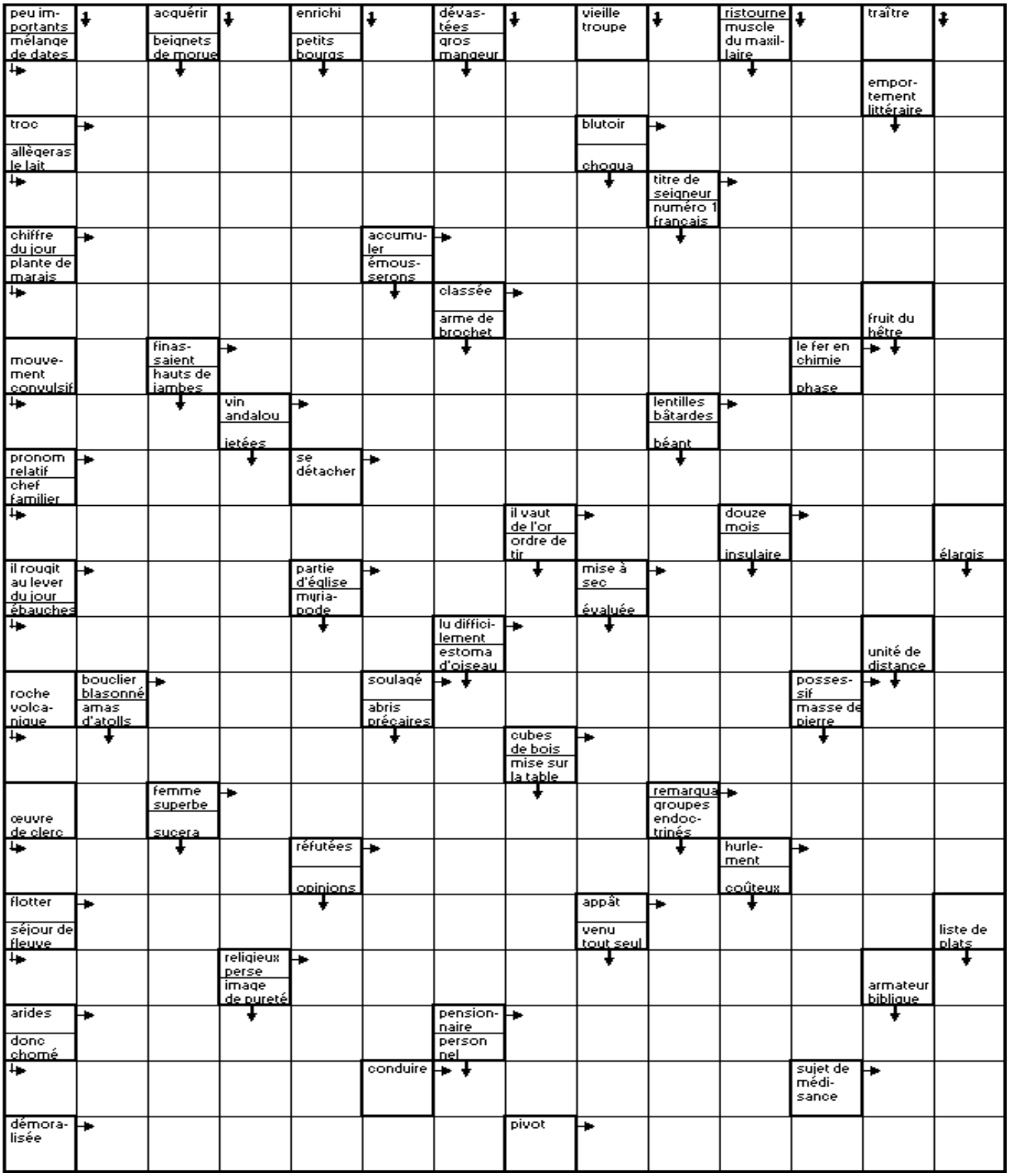


# *Solution*

## *Sudoku n°1854*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 9 | 2 | 8 | 6 | 1 | 7 | 4 | 5 |
| 4 | 1 | 7 | 9 | 5 | 2 | 6 | 3 | 8 |
| 5 | 6 | 8 | 7 | 4 | 3 | 2 | 1 | 9 |
| 2 | 7 | 9 | 1 | 3 | 5 | 8 | 6 | 4 |
| 1 | 3 | 4 | 6 | 8 | 7 | 9 | 5 | 2 |
| 8 | 5 | 6 | 4 | 2 | 9 | 1 | 7 | 3 |
| 6 | 2 | 1 | 5 | 9 | 4 | 3 | 8 | 7 |
| 7 | 4 | 3 | 2 | 1 | 8 | 5 | 9 | 6 |
| 9 | 8 | 5 | 3 | 7 | 6 | 4 | 2 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 7 | 5 | 4 | 3 | 1 | 6 | 2 | 8 |
| 3 | 2 | 4 | 5 | 8 | 6 | 1 | 7 | 9 |
| 8 | 6 | 1 | 9 | 7 | 2 | 5 | 3 | 4 |
| 5 | 4 | 7 | 8 | 2 | 9 | 3 | 1 | 6 |
| 1 | 9 | 6 | 7 | 4 | 3 | 2 | 8 | 5 |
| 2 | 3 | 8 | 1 | 6 | 5 | 4 | 9 | 7 |
| 4 | 5 | 9 | 3 | 1 | 7 | 8 | 6 | 2 |
| 7 | 1 | 2 | 6 | 5 | 8 | 9 | 4 | 3 |
| 6 | 8 | 3 | 2 | 9 | 4 | 7 | 5 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 2 | 4 | 9 | 5 | 6 | 1 |
| | | | 8 | 6 | 3 | 4 | 7 | 2 |
| | | | 7 | 1 | 5 | 8 | 3 | 9 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 7 | 8 | 1 | 2 | 4 | 6 | 9 | 5 |
| 1 | 2 | 6 | 9 | 5 | 3 | 8 | 4 | 7 |
| 5 | 4 | 9 | 7 | 6 | 8 | 3 | 1 | 2 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 3 | 6 | 7 | 2 | 9 | 1 | 5 | 4 |
| 7 | 4 | 1 | 6 | 8 | 5 | 9 | 3 | 2 |
| 5 | 2 | 9 | 4 | 3 | 1 | 6 | 7 | 8 |
| 3 | 7 | 2 | 5 | 6 | 4 | 8 | 1 | 9 |
| 1 | 8 | 5 | 2 | 9 | 3 | 7 | 4 | 6 |
| 6 | 9 | 4 | 1 | 7 | 8 | 5 | 2 | 3 |
| 4 | 1 | 3 | 9 | 5 | 6 | 2 | 8 | 7 |
| 2 | 6 | 8 | 3 | 1 | 7 | 4 | 9 | 5 |
| 9 | 5 | 7 | 8 | 4 | 2 | 3 | 6 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 8 | 3 | 5 | 7 | 9 | 1 | 4 | 2 |
| 4 | 1 | 2 | 3 | 6 | 8 | 9 | 5 | 7 |

## *Mots Croisés n°1854*

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | R | A | D | I | E | S | T | H | E | S | I | E |
| 2 | O | E | I | L | L | E | R | E | ■ | O | S | T |
| 3 | B | R | E | L | E | ■ | I | R | I | S | ■ | U |
| 4 | O | I | S | E | A | U | ■ | I | L | ■ | G | I |
| 5 | R | E | E | ■ | T | R | E | T | E | A | U | ■ |
| 6 | A | N | ■ | R | E | G | R | E | T | T | E | E |
| 7 | T | ■ | M | I | S | E | E | S | ■ | O | R | S |
| 8 | I | D | E | E | ■ | N | B | ■ | A | N | I | S |
| 9 | V | E | R | N | A | C | U | L | A | I | R | E |
| 10 | E | R | E | ■ | C | E | S | U | R | E | ■ | S |

## *Grille géante n°554*

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | A | ■ | A | ■ | O | ■ | A | ■ | O | ■ | R | ■ | D | | | | | | | | | | | |
| A | N | A | C | H | R | O | N | I | S | M | E | ■ | E | | | | | | | | | | | |
| ■ | E | C | H | A | N | G | E | ■ | T | A | M | I | S | | | | | | | | | | | |
| E | C | R | E | M | E | R | A | S | ■ | S | I | R | E | | | | | | | | | | | |
| ■ | D | A | T | E | ■ | E | N | T | A | S | S | E | R | | | | | | | | | | | |
| R | O | S | E | A | U | ■ | T | R | I | E | E | ■ | T | | | | | | | | | | | |
| ■ | T | ■ | R | U | S | A | I | E | N | T | ■ | F | E | | | | | | | | | | | |
| T | I | C | ■ | X | E | R | E | S | ■ | E | S | A | U | | | | | | | | | | | |
| ■ | Q | U | E | ■ | R | E | S | S | O | R | T | I | R | | | | | | | | | | | |
| C | U | I | S | T | O | T | ■ | A | U | ■ | A | N | ■ | | | | | | | | | | | |
| ■ | E | S | T | ■ | N | E | F | ■ | V | I | D | E | E | | | | | | | | | | | |
| E | S | S | A | I | S | ■ | E | P | E | L | E | ■ | V | | | | | | | | | | | |
| ■ | ■ | E | C | U | ■ | G | U | E | R | I | ■ | M | A | | | | | | | | | | | |
| B | A | S | A | L | T | E | ■ | S | T | E | R | E | S | | | | | | | | | | | |
| ■ | R | ■ | D | E | E | S | S | E | ■ | N | O | T | A | | | | | | | | | | | |
| A | C | T | E | ■ | N | I | E | E | S | ■ | C | R | I | | | | | | | | | | | |
| ■ | H | E | S | I | T | E | R | ■ | E | C | H | E | ■ | | | | | | | | | | | |
| L | I | T | ■ | D | E | R | V | I | C | H | E | ■ | M | | | | | | | | | | | |
| ■ | P | E | L | E | S | ■ | I | N | T | E | R | N | E | | | | | | | | | | | |
| F | E | R | I | E | ■ | M | E | N | E | R | ■ | O | N | | | | | | | | | | | |
| ■ | L | A | S | S | E | E | ■ | E | S | S | I | E | U | | | | | | | | | | | |

## *C'est arrivé un 24 avril*

*2003 - Ottawa suspend la pêche à la morue commerciale et sportive dans l'Atlantique, sauf pour une zone incluant Saint-Pierre et Miquelon.*
*2001 - Au Japon, Junichiro Koizumi devient premier ministre.*
*2000 - En Malaisie, 21 touristes sont enlevés; leurs ravisseurs les emmènent dans l'île de Jolo, aux Philippines.*
*1998 - Au Rwanda, 22 condamnés à mort sont exécutés pour le génocide du printemps de 1994.*
*1996 - Le Conseil national palestinien supprime dans sa charte les articles appelant à la destruction d'Israël.*
*1995 - Un tribunal de l'ONU inculpe pour crimes de guerre Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie.*
*1994 - Le directeur du Jardin botanique, Pierre Bourque, annonce sa candidature à la mairie, promettant de faire de Montréal un jardin.*
*1992 - Une commission d'enquête conclut que des enfants ont subi des sévices sexuels à l'orphelinat Mount Cashel, à Terre-Neuve.*
*1992 - Amoco renonce à faire appel, payant 1 milliard de francs au gouvernement français et 220 millions aux communes sinistrées, suite au naufrage de son pétrolier Amoco Cadiz, en février 1978 en Bretagne.*

TOURNOI ITF JUNIORS GRADE 2:

## Amina Arnaout et Youcef Rihane premiers Algériens qualifiés au second tour

Les Algériens Amina Arnaout chez les filles et Youcef Rihane chez les garçons, se sont qualifiés au second tour du tournoi international de tennis ITF juniors garçons et filles, grade 2, dont le coup d'envoi a été donné hier, aux courts de tennis de Mansourah.

Après avoir passé avec succès le tableau qualificatif, Amina Arnaout a battu la Sud-africaine, Lara Claudia Van Der Merwe en deux sets (6/1,6/1), alors que son compatriote Youcef Rihane l'a emporté sur un score identique (6/1,6/3) sur le Suédois Lancelot Carnello.

Par contre, l'aventure est terminée pour les Algériennes Lilya Bouabdellah battue par la Sud-africaine Delien Kleinhans (6/0,6/0) et Korso Feciane Nesrine éliminée par la Gabonaise Celestine Avomo Ella (6/1,6/0).

Les autres Algériennes engagées pour ces seizièmes de finales, sont Lynda Benkaddour contre la Française Ines Bekrar, Amina Ahlem Felloussa contre la Burundaise Sada Nahimana et Imene Benhabib face à la Marocaine Oumaima Aziz.

Chez les garçons, l'Algérie doit compter sur Mohamed Racim Rahim qui doit en découdre avec l'Ukrainien Eric Vanshelboim, Samir Hamza Reguig contre le Vénézuélien Brandon Perez, Mohamed Forkane Lebdi face au Tchèque Dominik Palan et Mohamed Ali Abibsi contre le Marocain Younes Lalami Laaroussi.

A noter que pour le compte de ce premier tour, l'Ukrainienne Polina Gubina a éliminé l'Espagnole Lucia Garrigues Melendez, alors que Ali Dawani du Burundi a battu le Marocain Elyes Merouani.

Selon le directeur du tournoi, Amine Bessaad, toutes les conditions sont réunies pour réussir un bon tournoi sur le plan organisationnel, faisant savoir que les autres Algériens auront leurs chances face à leurs adversaires.

La cérémonie d'ouverture de ce premier tournoi ITF juniors garçons et filles grade 2, organisé à Tlemcen, a été présidée dimanche soir par les autorités locales de la wilaya de Tlemcen en présence du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf.

CYCLISME/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE VTT (JUNIORS FILLES):

## Bouzegzi en or et Bouzenzen en bronze

L'Algérienne Wissam Bouzegzi a remporté la médaille d'or des championnats d'Afrique juniors filles du VTT, disputés dimanche au Caire (Egypte), alors que sa compatriote, Yasmine Bouzenzen, a arraché la médaille de bronze.

Composée de neuf coureurs (juniors, U-23 et Elite), la délégation algérienne est arrivée vendredi dans de bonnes conditions et elle est logée dans un hôtel situé à 10 km du lieu de la compétition prévue samedi et dimanche.

La sélection féminine est représentée par Racha Belkacem Benounane chez les U23 et Yasmine Bouzenzen et Wissem Bouzegzi chez les juniors. Il est à rappeler que c'est la première participation d»une sélection nationale de cyclisme dans une épreuve de VTT au niveau continental.

**APS**

TENNIS DE TABLE / CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES (PHASE RETOUR):

# Le CRAP Bordj El Bahri accède en division Une

Le club de tennis de table du CR Alger Plage de Bordj El Bahri a accédé en division Une, après avoir remporté la première place au Championnat national par équipes (phase retour) disputé vendredi et samedi à la salle Omnisport de Ouled Chbel à Birtouta (Alger), avec la participation de sept clubs et l'absence de l'ASKM Oran.

Outre le CRAP, la compétition a regroupé, le Wifak Khémis Meliana, WA Rouiba, ASJ Khroub, ASR Khroub, AC Boudouaou et RC Arba. Auteur d'un parcours sans faute, le CRAP a validé donc son billet d'accession en division Une en remportant trois de ses quatre matchs.

Composé du trio Imad Oustani, Larbi Hamdani, Sabri Danfer et Amdjed Oustani, le CR Alger Plage avait débuté le tournoi contre le Wifak Khemis Meliana qu'il a battu (4-1), avant d'enchainer un second succès face au RC Arba (4-0).

Lors de la troisième journée le club a concédé son seul revers, devant l'un des favoris pour le sacre final, le WA Rouiba (1-4) .

Lors de son 4è dernier match, le CRAP a enregistré un 3è succès contre l'AJS Khroub (4-0), totalisant 27 points devant le WA Rouiba (26 pts) et le Wifak Khemis Meliana (25pts).

« Nous sommes et heureux et comblé par cette accession qui était notre objectif principal et pour laquelle, tout le monde (joueurs, staff technique et responsables) se sont sacrifiés. On a confirmé que le travail et l'abnégation sont toujours récompensés. Je pense que notre accession en division Une est largement méritée», a déclaré à l'APS, le joueur-entraineur Imad Oustani.

Il a estimé que son équipe a fait l'essentiel du travail lors de la phase aller en remportant tous ses matchs.

« On savait que notre premier match contre Khémis Meliana pourrait être déterminant pour l'accession. Les joueurs étaient tous concentrés sur cet objectif lors des six simples et au double. En remportant cette rencontre 4-1, nous avons atteint notre objectif», s'est réjoui Oustani.

Le second billet pour la division Une se jouera lors du match barrage entre le WA Rouiba (2e de la division 2) et le Rama (7è de la division 1).

Interrogé sur les autres objectifs de l'équipe cette saison, l'entraineur a expliqué qu'il reste encore la Coupe de wilaya et la Coupe d'Algérie où ses pongistes peuvent offrir d'autres titres à leur jeune équipe créée en 2014.

« La saison n'est pas encore terminée. Nous avons deux autres échéances, la Coupe de la wilaya et la Coupe d'Algérie ou nous sommes toujours en course.

Concernant la saison prochaine, nous allons essayer de de se maintenir en Division Une tout en jouant à fond nos chances, car on a des joueurs capables de le faire, après évidemment une préparation adéquate», a conclu le capitaine du Crap.

Avec cette accession en Division Une, le Chabab Ryadi Alger Plage confirme ainsi les résultats enregistrés lors des saisons précédentes notamment au niveau des jeunes catégories.

« Après deux années passées en régional (division 3) et une année en (division 2), notre équipe accède au premier palier national, c'est une très grande satisfaction. En plus, nous dominons actuellement les compétitions chez les jeunes catégories et cela confirme la bonne santé du tennis de table chez l'équipe de Bordj El-Bahri .

C'est le fruit de plusieurs années de travail.» a estimé le responsable du club Lyes Khenniche Le CRAP a été crée en 2014 par un groupe de conseillers en sports dont le but de prendre en charge la multitude de jeunes pongistes issus de la région, avec la mission de participer à leurs éducation et formation et contribuer à leur épanouissement physique et intellectuel, en développant des programmes sportifs et en participant à la promotion du fair-play, à la prévention et à la lutte contre la violence.

CONSTANTINE :

## 4 équipes en compétition au tournoi national des champions de handball militaire

Quatre équipes prennent part au tournoi national des champions de handball militaire qui a débuté hier au complexe sportif régional de la 5ème région militaire (RM), Zighout-Youcef de Constantine. Ces équipes représentent la 5e RM de Constantine, la 3e RM de Béchar, la 1re RM de Blida ainsi que le commandement de la Gendarmerie nationale. Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des 257 victimes du crash de l'avion militaire survenu il y a deux semaines près de l'aéroport de Boufarik (Blida), le coup d'envoi de cette manifestation sportive a été donné au nom du chef de la 5e RM, par le commandant de l'Air de la cinquième région militaire, le général Saïd Maameri, qui a appelé les participants à porter haut les valeurs du sport, insistant sur l'esprit sportif, le fair-play et la saine émulation devant marquer cette compétition. Le match d'ouverture qui a mis aux prises le «sept» de la 3e région militaire de Béchar et son homologue de la première région militaire de Blida s'est terminé sur le score de 22 à 18 en faveur de l'équipe de Béchar. Ce mini championnat se poursuivra jusqu'à mercredi au complexe sportif régional de la 5e région militaire Zighout-Youcef de Constantine.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TIR SPORTIF :

## L'AG ordinaire ce jeudi à Alger

La Fédération algérienne de Tir Sportif (FATS) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) jeudi prochain (10h00) au Centre de Fédérations sportives de Dely-Brahim (Alger), a appris l`APS auprès de l`instance fédérale.

L'ordre du jour de cette AGO qui verra la présence de 35 membres dont neuf composant le bureau fédéral portera sur l`examen et l`adoption des bilans moral, financier et technique de l`exercice 2017 ainsi que le plan d'action de l'exercice 2018.

Il est également attendu des membres de l`AGO d`examiner le rapport du commissaire aux comptes et la présentation des prévisions financières de la FATS pour le compte de l'année 2018.

AGO DE LA FAF :

## Adoption des bilans moral et financier 2017

Les bilans moral et financier 2017 de la Fédération algérienne de football (FAF) ont été adoptés par les membres de l'assemblée générale, réunis hier à Alger en session ordinaire (AGO).

Les présents ont adopté à l'unanimité et à main levée les deux bilans de l'année 2017, la première du mandat olympique 2017-2020 sous Kheïreddine Zetchi.

Avant le début des travaux de l'AGO, la FAF a honoré plusieurs personnalités.

DISTINCTION

## Plusieurs personnalités honorées par la FAF

La Fédération algérienne de football (FAF) a honoré plusieurs personnalités hier à Alger avant le début des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'instance fédérale qui se déroulent actuellement à huis clos.

L'ancien baroudeur du CR Belcourt (CR Belouizdad actuellement) et de l'équipe nationale Lahcene Lalmas, qui s'est excusé pour son absence pour des raisons de santé, a été honoré pour l'ensemble de sa carrière.

L'ancien sélectionneur Rabah Saâdane a reçu des mains du coach national, Rabah Madjer, le prix honorifique destiné à Lalmas.

Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, a honoré symboliquement l'Armée nationale populaire (ANP), garante de la sécurité du pays, en remettant des présents au colonel Farid Bouras Dilmi, représentant du ministère de la Défense nationale.

Le regretté Amar Rouai, ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), a été honoré à titre posthume.

Le général-major Meguedad Benziane a remis un prix symbolique au président de la Fondation de l'équipe du FLN et membre du bureau fédéral de la FAF, Mohamed Maouche.

Enfin, l'instance fédérale a récompensé l'exjoueuse de la sélection algérienne féminine, Sabrina Delhoum. Capitaine de l'équipe nationale durant 8 saisons avec à son actif 3 Coupes d'Afrique des nations disputées notamment, Delhoum a reçu son prix des mains de Nacer Bekri, représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports.

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉE) :

# MC Oran - CS Constantine à l'affiche

Le choc MC Oran - CS Constantine, entre le 5e qui reçoit le leader sera à l'affiche de la 27e journée de Ligue 1 Mobilis de football, prévue aujourd'hui et qui verra les mal classés USM Bel-Abbès et USM El Harrach s'affronter dans un duel direct pour le maintien.

Les Sanafir ont franchi un grand pas vers le titre lors de la précédente journée, surtout que leur importante victoire contre l'USM Alger (2-1) avait coïncidé avec les faux pas de certains concurrents directs pour le sacre, dont celui du Dauphin MC Alger, battu à domicile par le NA Hussein Dey (2-1).

Ce mardi, le CSC aura donc la possibilité d'avancer un peu plus vers le précieux titre qu'il convoite, car appelé à défier le MCO sur un terrain neutre et sans public, en raison de la sanction qui lui a été infligée dernièrement par la commission de discipline de la LFP, l'obligeant non seulement à jouer à huis clos, mais aussi hors de son antre d'Ahmed Zabana.

Des conditions idéales pour un club visiteur, et qui devraient arranger considérablement les affaires du CSC, surtout que son futur adversaire ne semble plus au meilleur de sa forme, comme en témoigne sa dernière défaite chez l'Olympique de Médéa (2-0) la seconde consécutive après celle face au CRB (0-2).

Autre match qui vaudra probablement le détour, le choc USM Bel-Abbès - USM El Harrach, entre mal classés qui s'affrontent dans un duel direct pour le maintien.

Un match couperet, qui reste ouvert sur différentes probabilités, car mettant aux prises des adversaires irréguliers, capables du meilleur comme du pire, comme en témoigne leurs résultats au cours de la précédente journée, puisque l'USMBA et l'USMH s'étaient inclinés à domicile, respectivement (1-0) contre la JS Saoura et (2-1) contre le DRB Tadjenanet.

Même s'ils ne s'annoncent pas aussi intenses que ces deux duels au sommet, les autres matchs de cette 27e journée ne devraient pas manquer de piment, car comportant de sérieux enjeux aussi.

Le choc JS Saoura - USM Alger, entre le 3e qui reçoit le 6e, ou encore Paradou AC - ES Sétif, entre le 8e qui accueil le 7e, devraient en effet retenir l'attention tout autant, car même s'ils sont relativement à l'aise en ce moment, ces clubs de haut standing cherchent à améliorer leur classement respectifs, afin de terminer honorablement la saison voir pour une place sur le podium.

Un objectif que vise essentiellement le NA Hussein Dey, 3e au classement général depuis sa précieuse victoire contre le MC Alger et qui aura la possibilité d' avanacer un peu plus vers le sommet de la hiérarchie en accueillant l'actuel premier relégable, l'US Biskra.

Un match qui s'annonce à l'avantage des Sang et Or, car sur une courbe ascendante dans cette dernière ligne droite du parcours, grâce notamment à un coaching gagnant du jeune entraîneur, Billel Dziri.

Autres mal classés qui essayeront de profiter de cette 27e journée pour s'éloigner un peu plus de la zone de turbulences, la JS Kabylie et le DRB Tadjenanet, qui sont actuellement ex aequo à la 10e place, en compagnie de l'Olympique de Médéa, avec 30 points pour chaque club.

La JSK et l'OM seront opposés en effet dans un duel direct, au moment où le DRBT, qui reste sur une importante victoire chez l'USMH (2-3), sera appelé à confirmer sa bonne forme, en accueillant le MC Alger (2e/43 pts).

Enfin, la lanterne rouge USM Blida recevra le CR Belouizdad au stade des Frères Brakni, mais avec déjà dix points de retard sur le premier club non relégable, l'USMBA, ses chances de survie semblent quasi nulles, surtout qu'il ne reste que quatre journées avant la tombée de rideau. Tous les matchs de cette 27e journée sont prévus mardi, à 16h00, suivant la programmation de la Ligue de football professionnel (LFP).

**Ligue 1 Mobilis :**
**Le programme de la 27e journée**

Programme de la 27e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue mardi à 16h00 :

A Tizi-Ouzou (Stade du 1er-Novembre 1954) : JS Kabylie - Olympique Médéa
A Aïn Témouchent (Stade Omar-Oucief) : MC Oran - CS Constantine (à huis clos)
A Béchar (Stade du 20-Août 1955) : JS Saoura - USM Alger
A Blida (Stade des Frères-Brakni) : USM Blida - CR Belouizdad
A Alger (Stade du 20-Août 1955) : NA Husseïn Dey - US Biskra
A Tadjenanet (Stade Smaïn-Lahoua) : DRB Tadjenanet - MC Alger
A Sidi Bel-Abbès (Stade du 24-Février 1956) : USM Bel-Abbès - USM El-Harrach
A Alger (Stade Omar-Hamadi) : Paradou AC - ES Sétif

| Classement : | Pts | J |
|---|---|---|
| 1). CS Constantine | 49 | 26 |
| 2). MC Alger | 43 | 26 |
| 3). JS Saoura | 42 | 26 |
| --). NA Husseïn Dey | 42 | 26 |
| 5). MC Oran | 41 | 26 |
| 6). USM Alger | 39 | 26 |
| --). ES Sétif | 39 | 26 |
| 8). Paradou AC | 35 | 26 |
| 9). CR Belouizdad | 31 | 26 |
| 10). JS Kabylie | 30 | 26 |
| --). DRB Tadjenanet | 30 | 26 |
| --). O. Médéa | 30 | 26 |
| 13). USM Bel-Abbès | 29 | 26 |
| 14). US Biskra | 27 | 26 |
| 15). USM El Harrach | 25 | 26 |
| 16). USM Blida | 19 | 26. |

MÉDÉA :

## Prospection en cours pour le choix du site de la future académie de football

Une opération de prospection de sites pour abriter l'académie de football de la Fédération algérienne de Football (FAF) est en cours à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa, a annoncé hier le chef de l'exécutif local, en marge d'une visite d'inspection dans la commune d'Ouzera.

Un travail de prospection de terrains susceptible d'accueillir la future académie de football que compte lancer la FAF a été entamé, depuis quelques jours, par les services techniques de la direction de la Jeunesse, dans la perspective d'une prochaine rencontre avec les responsables de la fédération pour faire le choix d'un site, a expliqué Mohamed Bouchema.

«Deux sites, situés dans les des communes de Tamesguida et Ouzera, font partie des sites qui seront proposés à la direction de la FAF», a ajouté le wali, précisant que le travail de prospection, qui est en cours, devrait permettre d'«étoffer le choix des propositions qui seront soumises à la Fédération algérienne de football».

La création d'académie de football est un projet que compte concrétiser la FAF, dans le but d'assurer une formation de haut niveau aux jeunes footballeurs, en leur offrant toutes les conditions de réussites et de préparation susceptibles de contribuer à hisser encore davantage le niveau de la sélection nationale, a indiqué à l'APS le directeur local de la Jeunesse et des Sports, Kamel Kainou.

«La wilaya de Médéa est l'une des régions du centre choisie par la FAF pour accueillir l'une des quatre académies de football qu'espère concrétiser la Fédération algérienne de football, afin de se mettre au diapason de l'évolution de la discipline dans le monde», a-t-il conclu.

ÉLIMINATOIRES CAN-2019 (U20) :

## Le programme du deuxième tour

Programme des matchs du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des moins de 20 ans (U20) de football prévus en mai prochain.

Gabon -Côte d'Ivoire Guinée-Bissau-Nigeria Mozambique -Afrique du Sud Rwanda - Zambie Botswana-Congo Algérie-Ghana Ouganda-Cameroun Mauritanie-Guinée Malawi-Angola Burundi -Soudan Burkina Faso -Libye Sénégal -Egypte Tanzanie-Mali Gambie-Bénin Les matchs aller sont prévus durant le weekend du 11 au 13 mai. Les matchs retour se disputeront les 18 et 19 du même mois.

A l'issue de ce deuxième tour, il restera 14 équipes qui se disputeront les 7 billets qualificatifs pour la phase finale de Niger-2019 du 2 au 17 février.

SÉLECTION ALGÉRIENNE - AFFAIRE ALCARAZ :

# Zetchi : "Nous défendrons bec et ongle les intérêts de la FAF"

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi a promis hier à Alger de "défendre bec et ongle les intérêts de l'instance fédérale dans l'affaire qui l'oppose à l'ancien sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz", qui s'est plaint à la Fifa après son limogeage de la barre technique des "Verts", considérant que ce licenciement était abusif.

"Nous accordons à cette affaire toute l'attention qu'elle mérite et je peux vous assurer que nous défendrons bec et ongle les intérêts de la FAF dans cette affaire" a assuré l'ancien président du Paradou AC, lors d'une conférence de presse, juste après l'assemblée générale ordinaire de l'instance, tenue lundi à Sidi-Moussa et ayant vu 90 des 92 membres votant adopter ses bilans moral et financier pour l'année 2017.

Alcaraz (52 ans) a été démis de ses fonction fin octobre 2017, a quelques jours du match Algérie-Nigéria, comptant pour la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie et ayant vu les Verts se neutraliser avec les Super Eagles (1-1) (victoire 3-0 sur tapis vert) à Constantine.

L'ancien entraîneur de Cordoue et de Grenade a cependant considéré que ce "limogeage était arbitraire", car la sélection algérienne de football était "déjà éliminée" de la course au Mondial-2018, et bien avant qu'il ne prenne ses fonctions. D'où son recours à la Fifa, pour faire valoir ses droits.

Le verdict dans cette affaire n'a pas encore été rendu de manière officielle, mais certains analystes ont déjà anticipé l'obtention d'un gain de cause par l'Espagnol.

Ce qui serait préjudiciable pour la FAF, car elle devrait alors lui octroyer l'intégralité de ses indemnités.

Zetchi a cependant refusé de suivre le même chemin, en anticipant le gain de cause d'Alcaraz, préférant "réserver" sa réaction pour "après le verdict" et qu'il espère favorable à la FAF.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL:

# Bahloul : «Une année n'est pas suffisante pour nous juger»

Le membre du bureau fédéral Amar Bahloul a estimé hier à Alger qu'une année n'était pas suffisante pour pouvoir juger le travail de la Fédération algérienne de football (FAF) sous Kheïreddine Zetchi.

"Une année de travail n'est pas suffisante pour juger la fédération et son équipe. Un travail est en train de se faire et il faut du temps pour pouvoir atteindre nos objectifs. Nous sommes en phase de structuration", a indiqué Bahloul à l'issue de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAF, tenue au Centre technique national de Sidi Moussa.

Et d'ajouter : "Nous sommes venus pour un mandant et je ne pense pas qu'il y a des personnes qui pourront faire un énorme changement durant cette courte durée d'une année.

Peut-être qu'on tombera dans l'erreur mais on pourra nous corriger. Le plus important est de ne pas tomber dans les mêmes erreurs commises auparavant". Les bilans moral et financier 2017 de la FAF ont été adoptés lundi par les membres de l'assemblée générale à l'unanimité et à main levée.

"Les travaux de l'AGO se sont déroulés dans de très bonnes conditions.

C'est un jour historique pour le football algérien et tout le monde a pris aujourd'hui une image positive", a ajouté Bahloul qui s'est dit, par ailleurs, "heureux" de la présence de l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua, à cette assemblée générale. "Raouraoua est un homme démocrate et il l'a montré aujourd'hui.

Il est venu pour aider le football algérien et non le contraire car c'est une personnalité responsable. Il faut avouer que Raouraoua a donné beaucoup au football algérien", a-t-il conclu.

ALGÉRIE - DÉVELOPPEMENT :

# Raouraoua : "Il faut achever les projets déjà planifiés"

L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua a profité de sa présence à l'assemblée générale ordinaire de l'instance, tenue hier à Sidi-Moussa, pour prendre la parole après la fin des travaux et demander à l'actuel bureau, présidé par son successeur Kheireddine Zetchi, d'achever les projets déjà planifiés et de "gérer de manière rationnelle" les acquis de la FAF.

"Avant mon départ de la FAF, nous avions entamé plusieurs projets ciblant à développer le football national, dont la formation de 300 entraîneurs formateurs, la création d'Académies sportives un peu partout à travers le territoire national et la construction d'un hôtel" a indiqué Raouraoua à l'issue de cette AGO, à laquelle il avait assisté en tant que membre de droit, en sa qualité d'ancien président.

Raouraoua s'est senti obligé de lancer cet appel, car plusieurs parmi les projets suscités ont été suspendus ou abandonnés par l'actuel BF, comme ce fut le cas pour l'hôtel de la FAF.

Interrogé à ce propos, Zetchi a rétorqué qu'il "ne voit pas en quoi la construction d'un hôtel peut contribuer au développement du football national", ajoutant que ce projet "est trop coûteux" et que "son retour sur investissement n'est pas garanti".

L'actuel président de la FAF a ajouté que

malgré son statut de premier responsable de l'instance, il n'est pas seul décisionnaire, et que chaque projet lancé, suspendu ou abandonné relève de l'appréciation de son "honorable assemblée".

Concernant "la gestion rationnelle des ressources financières" dont dispose la FAF, Zetchi a assuré que chaque centime dépensé représente un investissement étudié.

"Certes, je peux réduire sensiblement les dépenses, en mettant fin notamment aux fonctions de 80% des personnes qui travaillent actuellement pour la FAF. Je peux me contenter aussi d'un sélectionneur national qui gagne seulement 150.000 DA/mois. Mais est-ce que cela permettra au football algérien de se développer ? Sincèrement, je pense que non.

Pour avancer, il faut investir, aussi bien en moyens humains que matériels, et c'est ce que nous sommes en train de faire" a expliqué le président du Paradou AC, en rappelant que pour certains projets, "il faut du temps" pour avoir un retour sur investissement.

MEILLEUR JOUEUR DE L'ANNÉE EN ANGLETERRE :

# Le président de la CAF félicite Mohamed Salah

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, a félicité l'international égyptien de Liverpool, Mohamed Salah, pour son titre de Joueur de l'année pour la saison 2017/2018 décerné par l'Association britannique des footballeurs professionnels.

L'ancien joueur d'Arab Contractors, passé par le FC Bâle (Suisse), Chelsea (Angleterre), la Fiorentina et l'AS Rome (Italie) avant d'arriver à Liverpool au début de l'actuel exercice, a connu une saison exceptionnelle avec les "Reds", inscrivant 41 buts, toutes compétitions confondues, notamment 31 en Premier League (nouveau record).

Il est devenu le premier joueur à dépasser la barre des 30 buts. Et ce n'est pas fini. "Salah a vraiment rendu l'Afrique très fière.

Cette consécration de Joueur de l'année qui intervient quelques mois après son couronnement de Meilleur joueur africain, démontre une fois encore que les joueurs africains ont le niveau pour figurer parmi les meilleurs joueurs du monde.

La famille du football africain se flatte de la réussite de Mohamed Salah, digne fils du continent africain".

"Son engagement inégalé envers son club et son pays fait de lui un modèle pour les jeunes à travers le continent et au-delà.

Nous lui souhaitons le meilleur dans ses futures entreprises", a déclaré le président Ahmad.

Mohamed Salah célèbrera son 26e anniversaire le 15 juin à Ekaterinburg.

Coïncidence, ce jour marquera l'entrée en lice des "Pharaons" dans la Coupe du monde, Russie-2018, contre l'Uruguay.

Il est le second joueur arabe et africain à remporter cette distinction en Angleterre après l'Algérien Ryad Mahrez (Leicester), sacré en 2016.

**APS**

## LUKA MODRIC SUR LE DÉPART DU REAL MADRID ?

**Le joueur du Real Madrid, Luka Modric, a évoqué son avenir sur la chaîne suédoise SVT Sport. Le Croate veut jouer un jour en MLS. « Je ne pense toujours pas à mon avenir à long terme, je vais petit à petit et je vais voir comment je me sens et comment je joue. A Madrid, vous devez jouer tous les matches à un niveau maximum, a indiqué le Croate. Si je ne finis pas ma carrière au Real Madrid , je verrais bien mon avenir en MLS un jour. Mais vous ne savez jamais ce qui peut arriver. »**

# SALAH meilleur joueur de la saison

**Auteur de performances exceptionnelles sous les couleurs de Liverpool, l'attaquant Mohamed Salah a été nommé meilleur joueur du champion d'Angleterre par le syndicat des joueurs professionnels anglais. Une belle récompense pour l'Egyptien, qui a affolé tous les compteurs cette saison.**

Une juste récompense pour Mohamed Salah ! Recruté l'été dernier en provenance de l'AS Roma, l'attaquant de 25 ans réalise une saison extraordinaire sous les couleurs de Liverpool. Auteur de 31 buts en 33 matchs en Premier League, l'Egyptien a été logiquement nommé meilleur joueur du championnat d'Angleterre. En effet, dimanche, à l'occasion d'une grande cérémonie, le buteur des Reds a reçu cette magnifique distinction de la part du syndicat des joueurs professionnels anglais (PFA). En concurrence avec le milieu de terrain de Manchester City Kevin De Bruyne pour cette récompense, Salah a finalement eu la préférence de ses pairs, en raison notamment de son efficacité devant le but. «Je me sens bien, j'ai travaillé dur et je suis heureux de gagner ce trophée. Mais mon objectif personnel reste de gagner avec l'équipe. Je pense toujours comme ça, donc il faut remporter un titre avec Liverpool. Nous sommes en demi-finale de la Ligue des Champions, j'espère que nous allons pouvoir l'emporter», a commenté Salah, qui succède donc au palmarès au milieu de Chelsea N'Golo Kanté. Si sur le plan collectif, Liverpool peut donc encore rêver d'un sacre en C1, l'international égyptien peut individuellement écrire l'histoire sur cette fin de saison. Avec 31 buts marqués en Premier League, Salah a égalé le record de buts sur une saison de Premier League à 20 clubs partagé par Luis Suarez (2014), Cristiano Ronaldo (2008) et Alan Shearer (1996) ! Et il lui reste encore trois matchs à disputer pour détenir seul ce record. Dans ce sprint final, le Pharaon peut vraiment finir cet exercice en beauté...

## HAZARD : «C'EST UNE MAUVAISE SAISON»

Eden Hazard a jugé la saison de son équipe, décevante en comparaison à l'année dernière. Chelsea vit une saison compliquée après avoir remporté la Premier League l'année dernière. En effet, les Blues occupent la cinquième place en championnat synonyme de non-qualification en Ligue des Champions pour le moment. Ils ont également été éliminés en C1 en huitième de finale, certes face au Barça. Le club de Londres jouera néanmoins la finale de la coupe d'Angleterre face à Manchester United. Eden Hazard a dressé un bilan de la saison de son équipe à quelques semaines de la fin. « Je ne pense pas avoir bien joué ces deux derniers mois. Oui, j'ai marqué des buts - c'est pourquoi je suis sur le terrain - mais ce que je veux le plus, c'est que mon équipe gagne. Quand nous ne gagnons pas, je ne peux pas être heureux. Nous sommes cinquièmes en Premier League et nous sommes hors de la Ligue des Champions. Nous n'avons pas gagné la Coupe de la Ligue. C'est donc une mauvaise saison », a déclaré l'international Belge au Mirror.

## OBLAK ÉVASIF SUR SON AVENIR

**Le portier slovène de l'Atletico a timidement démenti les rumeurs de départ à son sujet. Jan Oblak ne sait pas s'il sera encore à l'Atletico Madrid la saison prochaine Interrogé après le match nul de son équipe contre le Bétis Séville (0-0), le gardien du club madrilène s'est montré évasif sur son avenir et sur une éventuelle prolongation de son contrat. Je n'ai pas de nouvelles. J'ai le contrat que j'ai signé il y a deux ans. Ce qu'il va se passer ? Et bien personne ne le sait, pas même moi. Je préfère finir bien la saison et j'espère la finir avec un titre. Après nous verrons mais j'ai un contrat. Je ne pense à rien d'autre qu'à l'Atletico Madrid. Pour rappel, le Slovène dispose d'une clause libératoire à 100 millions d'euros. Plusieurs cadors européens sont à l'affût dont le Real Madrid, le PSG ou encore Arsenal.**

## FELLAINI À LA COTE EN LIGUE 1 !

La saison de Manchester United aura quand même un goût d'inachevé, malgré leur qualification pour la finale de la FA Cup obtenu face à Tottenham le week-end dernier (victoire 2-1). Les Mancuniens et leur coach José Mourinho souhaiteraient dégraisser leur effectif en vue de la saison prochaine. Parmi les possibles candidats au départ, se trouve un certain Marouane Feillani... En fin de contrat à l'issue de la saison, Fellaini ne sera pas conservé par les red devils. Et selon les infos de « The SUN » deux clubs français seraient intéressés par la venue de l'international Belge, en effet l'olympique lyonnais et l'AS Monaco se sont renseignés sur le profil de l'ex joueur d'Everton. D'autres clubs seraient aussi sur les rangs. (Leicester,West Ham, Juventus,Besiktas)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL
**DK NEWS**

Directeur général
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction
**Abdelmadjid TAREB**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
**FAX :** 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
**FAX :** 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mardi 24 avril 2018 / 8 Chaâbane 1439 - N° 1894 - 5e année

PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE:

## D'importantes décisions prises fin mars dernier pour sécuriser les frontières

D'importantes décisions pour sécuriser les frontières ont été prises lors d'un conseil interministériel tenu fin mars dernier pour faire face notamment au flux constant des migrants africains vers l'Algérie, a indiqué hier le directeur d'études chargé de la migration au ministère de l'Intérieur, Hacène Kacimi.

Intervenant sur les ondes de la chaine III de la radio nationale, M. Kacimi a affirmé que «le flux constant d'environ 500 migrants/jour au minimum vers LÆAlgérie préoccupe au plus haut niveau les autorités du pays», ajoutant que ce phénomène «cache en réalité des visées d'ingérence et de militarisation des espaces».

«De la situation qui s'est créée, il y a des enjeux géostratégiques très importants, à LÆorigine de la convocation, le 29 mars dernier, d'un conseil interministériel donnant lieu à d'importantes mesures aux fins de sécuriser les frontières», a-t-il dit.

Le représentant du ministère de l'Intérieur a assuré que les wilayas du sud du pays «ne seront pas la Lampedusa (allusion à l'île italienne) de l'Afrique», ajoutant, à cet égard, que l'Algérie avait pris «toutes les dispositions pour que les localités frontalières du sud pays ne se transforment pas en camp à grande échelle de migrants». Il a tenu également à rassurer les populations locales frontalières «que les personnes et les biens seront protégés, quelle que soit la situation dans le cadre du respect des conventions internationales et des droits humains des migrants».

M. Kacimi a fait remarquer que parmi les populations migrantes illégales subsahariennes qui se trouvent en Algérie depuis quelque années «nous assistons à une montée en flèche des délits et des crimes qui sont commis à travers le territoire national».

«Sur les cinq dernières années, nous avons enregistré la condamnation de 56.000 migrants subsahariens pour crimes et délits, parmi eux on y trouve 30.000 Maliens et 20.000 Nigériens», a-t-il précisé, ajoutant que l'Algérie «ne veut pas stigmatiser les migrants et prendra toutes les mesures pour les protéger».

Pour faire face aux arrivées «constantes» et «massives» de migrants, le même responsable a indiqué que le gouvernement a été amené à prendre des mesures «pour tenter de la réduire à un niveau le plus supportable», précisant que l'Algérie a été contrainte de mobiliser quelque 20 millions de dollars pour faire face à ce phénomène, derrière lequel se trouvent des réseaux mafieux et même des groupes terroristes. Par ailleurs et pour une meilleure gestion du flux «massif» des migrants, M. Kacimi a fait savoir que des «contacts constants» sont maintenus en permanence avec notamment les autorités nigériennes et maliennes pour assurer une bonne prise en charge de ce dossier, «qui se caractérise par un volet humanitaire qui ne doit pas être négligé».

Le même responsable a saisi, cette occasion, pour réitérer son appel en direction de la communauté internationale «pour qu'elle puisse se solidariser et faire face à ce phénomène unique».

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

## 688 morts et 7.365 blessés durant le premier trimestre de l'année 2018

Six-cents quatre-vingt-huit (688) personnes ont trouvé la mort et 7.365 autres ont été blessées dans 5.278 accidents de la circulation, survenus au cours du premier trimestre de l'année 2018 à travers le territoire national, selon un bilan établi hier par le centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR). Par rapport à la même période de l'année 2017, le centre a enregistré une baisse du nombre des accidents (8,51%), de celui des morts (9,47 %) et des blessés (9,41%), a ajouté la même source.

Par ailleurs, 726 personnes ont trouvé la mort et 18.112 autres ont été blessées dans 15.335 accidents de la route enregistrés au niveau des zones urbaines du pays durant 2017, avait indiqué dernièrement la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le bilan avait fait état d'une hausse de 8,5 % du nombre des décès, alors que le nombre des blessés a reculé de 1,04%. Le facteur humain demeure la cause principale de ces accidents, outre l'état des routes et des véhicules et l'environnement. En matière de prévention des accidents de la route, plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées l'année dernière au profit des usagers de la route ainsi que des rencontres organisées au niveau d'établissements éducatifs et des cours théoriques sur la prévention routière dispensés dans les circuits d'éducation routière.

**MDN**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

## Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Un terroriste en possession d'un fusil semi-automatique de type Simonov et d'une quantité de munitions s'est rendu hier aux autorités militaires à Tamanrasset, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un terroriste s'est rendu, aujourd'hui 23 avril 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6e Région militaire). Il s'agit du dénommé B. Noureddine dit "Abou Ali Zaoui". Ledit terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2014, était en possession d'un fusil semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions", précise la même source. Ces résultats continus, réalisés par les unités de l'Armée nationale populaire le long de la bande frontalière, "confirment la persévérance et la détermination de nos forces armées à assurer la sécurité et la protection des frontières nationales", note le communiqué.

## 3 narcotrafiquants arrêtés et près de 3 qx de kif traité saisis à Tlemcen

Trois narcotrafiquants ont été arrêtés et près de trois quintaux de kif traité ont été saisis dimanche à Tlemcen par des éléments de la Gendarmerie nationale, alors qu'un contrebandier a été intercepté et une arme à feu et trois véhicules tout-terrain ont été saisis à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 22 avril 2018 à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6 Région militaire), un contrebandier et saisi une arme à feu, trois (03) véhicules tout-terrain, 0,44 tonne de denrées alimentaires et divers outils d'orpaillage, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Tlemcen (2ème RM), trois (03) narcotrafiquants et saisi 298,450 kilogrammes de kif traité», précise-t-on de même source. Par ailleurs, des Garde-côtes «ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de dix (10) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Annaba (5ème RM)», alors que «quinze (15) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen», ajoute le communiqué.

**PUBLICITÉ**

DKNEWS le 24-04-2018